

# RAPPORT D'ACTIVITÉ THÔNEX



06.2020  
05.2022

# RAPPORT D'ACTIVITÉ THÔNEX

06.2020

05.2022

# TABLE DES MATIÈRES

<b>MESSAGE</b>	<b>05</b>
<b>CONSEIL ADMINISTRATIF</b>	<b>07</b>
<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>09</b>
<b>SECRETARIAT GÉNÉRAL</b>	<b>11</b>
Ressources humaines	11
Communication	13
Informatique	13
Archives	14
Réception	15
<b>SERVICE FINANCIER</b>	<b>17</b>
Année 2020	17
Année 2021	18
<b>SERVICE TECHNIQUE</b>	<b>21</b>
Développement urbain – Urbanisme	21
Constructions et travaux	27
Assainissement des eaux	28
Mobilité	29
Développement durable et biodiversité	30

<b>SERVICE DE L'ESPACE PUBLIC</b>	<b>33</b>
Pôle routes	33
Pôle espaces verts	38
<b>SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE</b>	<b>39</b>
<b>SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE</b>	<b>41</b>
Administratif	46
Prestations sociales individuelles	47
Jeunesse	48
Seniors	49
Pôle quartier	50
<b>SERVICE CULTUREL</b>	<b>53</b>
Culture de proximité	54
Thônex Live	54
Manifestations communales	54
Comité des fêtes et du jumelage	58
<b>PRESTATIONS À LA POPULATION</b>	<b>61</b>
Ecoles et jeunesse	61
Sport	63
Economie publique	65
Service du feu	66
Fondation pour le logement	67



# MESSAGE

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,  
Mesdames Messieurs, chères et chers administrés,

Le Conseil administratif a le plaisir de vous remettre le bilan des activités de demi-législature de juin 2020 à mai 2022. Ce document permet de présenter de manière succincte le travail réalisé lors de ce début de législature.

Ces deux années ont été largement marquées par la pandémie de Covid-19, qui a totalement chamboulé nos sociétés, mis en pause une partie de nos activités pendant quelques temps puis impliqué une série d'ajustements pour répondre avec réactivité aux normes sécuritaires imposées par la Confédération et le Canton de Genève. Cette période compliquée a nécessité de la part de nos services communaux un important travail d'adaptation et une forme de souplesse pour continuer à offrir à la population un maximum de services et de prestations, malgré les restrictions imposées.

Désormais sortis de la phase critique de cette épidémie, nous pouvons regarder avec satisfaction le travail accompli. La situation sanitaire n'a pas mis à l'arrêt notre Ville qui, bien au contraire, a poursuivi sa phase de croissance tout au long de ces deux ans. Relevons, parmi les points forts, la naissance du nouveau quartier Belle-Terre, avec notamment son inauguration et l'arrivée des premiers habitant-e-s en 2021, ou encore la mise en service du nouveau guichet communal et de l'annexe de la Mairie, permettant de répondre aux demandes croissantes de nos habitant-e-s.

La manière dont nous avons su traverser cette période mouvementée montre une faculté de résilience et prouve que la volonté de proposer des prestations toujours plus qualitatives à nos habitant-e-s reste le moteur de notre action. Nous vous remercions pour votre confiance et vous souhaitons une bonne lecture.

Le Conseil administratif



# CONSEIL ADMINISTRATIF

## Dicastères, présidences et vice-présidences des commissions

### M. PASCAL UEHLINGER (PLR)

#### Finances

Président : M. Philippe Calame

Vice-président : M. Florian Wünsche

#### Travaux, bâtiments

Président : M. Fabrice Boux de Casson

Vice-président : M. Daniel Loureiro

#### Urbanisme, développement

##### durable, Agenda 21

Président : M. Martin Germann

Vice-président : M. Dimitri Bachmann

### M. MARC KILCHER (PLR)

#### Ecoles, jeunesse, sport

Président : M. Bastien Leutenegger

Vice-présidente : Mme Julie Bersier

#### Espaces publics

Président : M. Alain Nicolet

Vice-président : M. Martin Germann

#### Sécurité publique

Président : M. Stephen Knörr

Vice-président : M. Alain Nicolet

#### Economie publique

Président : M. Pierre Bickel

Vice-président : M. Benjamin Aebi

#### Fondation en faveur de la jeunesse

### M. BRUNO DA SILVA (PDC)

#### Mobilité

Président : M. Frédéric Piguat

Vice-président : M. Pierre Bickel

#### Cohésion sociale

Président : M. Guy Saudan

Vice-président : M. Bastien Leutenegger

#### Culture, loisirs, jumelage

Président : M. Philippe Noël

Vice-présidente : Mme Catherine Mägli

#### Sécurité territoriale,

##### approvisionnement

Présidente : Mme Virginie Moro

Vice-président : M. Richard Stark

## Dicastères communs aux trois Conseillers administratifs

#### Communaux d'Ambilly

Président : M. Florian Wünsche

Vice-président : M. Stephen Knörr

#### Communications-auditions

Président : M. Philippe Calame

Vice-président : M. Richard Stark

## Présidences du Conseil administratif

### 2020-2021

M. Uehlinger	Pascal	PLR	Maire
M. Kilcher	Marc	PLR	Vice-président
M. da Silva	Bruno	PDC	Membre
M. Guex	Philippe	-- *	Secrétaire

### 2021-2022

M. Kilcher	Marc	PLR	Maire
M. da Silva	Bruno	PDC	Vice-président
M. Uehlinger	Pascal	PLR	Membre
M. Guex	Philippe	-- *	Secrétaire

*\*pas d'appartenance politique, Secrétaire général de la Ville de Thônex*



# CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal compte 27 membres élus tous les cinq ans au système proportionnel.

## Formation du Bureau

### 2020-2021

Présidente : Mme Heidi Tercier (PLR)  
 1<sup>er</sup> Vice-président : M. Philippe Calame (PDC)  
 2<sup>e</sup> Vice-président : M. Richard Stark (UDC)  
 1<sup>er</sup> Secrétaire : M. Philippe Guex\*  
 1<sup>er</sup> Vice-secrétaire : M. Bastien Leutenegger (ALT)

*\*pas d'appartenance politique, Secrétaire général de la Ville de Thônex*

### 2021-2022

Président : M. Philippe Calame (PDC)  
 1<sup>er</sup> Vice-président : M. Richard Stark (UDC)  
 2<sup>e</sup> Vice-président : M. Bastien Leutenegger (ALT)  
 1<sup>er</sup> Secrétaire : M. Philippe Guex\*  
 1<sup>er</sup> Vice-secrétaire : M. Florian Wünsche (PLR)

*\*pas d'appartenance politique, Secrétaire général de la Ville de Thônex*

## Membres du Conseil municipal 2020-2025 (27 sièges)

M. Aebi	Benjamin	2020	PDC-VL
M. Avigdor	Daniel	2016	PLR
M. Bachmann	Dimitri	2020	PDC-VL
Mme Bersier	Julie	2015	PLR
M. Bickel	Pierre	2020	ALT
M. Boux de Casson	Fabrice	2020	PLR
M. Calame	Philippe	2011	PDC-VL
M. Camuglia	Joseph	2021 [2013]	ALT
M. Germann	Martin	2015	ALT
M. Knörr	Stephen	2007	UDC
M. Leutenegger	Bastien	2018	ALT
M. Loureiro	Daniel	2020	ALT
Mme Mancini	Françoise	2022	PLR
Mme Menoud Nyakè	Jacqueline	2020	ALT
Mme Moro	Virginie	2020	PLR
Mme Munier	Alexandra	2020	PLR
Mme N'Guessan	Pélagie	2021	PDC-VL
M. Nicolet	Alain	2011	PLR
M. Noël	Philippe	2011	ALT
Mme Peillonnex	Chloé	2020	ALT
M. Piguët	Frédéric	2020	PDC-VL
Mme Ràiola	Laurence	2021	PDC-VL
M. Saudan	Guy	2016 [2007]	PDC-VL
M. Stark	Richard	2015 [2003]	UDC
Mme Tercier	Heidi	2015	PLR
M. Thomas	Sébastien	2020	UDC
M. Wünsche	Florian	2015	PLR

### Démissions

Mme Giacobino	Nadia	2020	PLR
M. Simoes	José	2021	PDC-VL
Mme Tripet	Sandy	2021	ALT
Mme Mägli	Catherine	2021	PDC-VL
M. Cruzado	Jules	2021	PLR

**Dicastère: CA in corpore**  
**Responsable: M. Philippe Guex**  
**Postes ETP: 7.9**  
**Nombre de collaborateurs: 10**

**Organe faitier, le secrétariat général supervise l'ensemble des services de l'administration communale. Directement rattaché au Conseil administratif, il assure le suivi des dossiers en cours dans les divers services de la Mairie et s'assure de leur exécution correcte, dans les délais.**

Le secrétariat général assure la gestion du personnel municipal, ainsi que tout ce qui a trait au Conseil municipal (planning des séances, convocations des séances, établissement du procès-verbal des séances plénières). Le secrétariat général est dirigé par le Secrétaire général.

Pour mener à bien ses missions, le secrétariat général s'appuie sur les entités suivantes : ressources humaines, communication, informatique, archives, réception

# SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

## Ressources humaines

Les thématiques liées à la gestion des collaborateurs sont sous la responsabilité de la Secrétaire générale adjointe en charge des RH, elle-même sous l'autorité directe du Secrétaire général de la Ville de Thônex.

La gestion RH est une fonction transversale fondamentale, puisqu'elle doit permettre d'allouer des moyens suffisants en personnel et en compétences à tous les services, pour que ces derniers puissent fournir à la population les prestations déterminées par le Conseil administratif dans sa feuille de route.

Pour atteindre ces objectifs, il convient d'assurer :

- la gestion intégrale des dossiers du personnel (suivi du cycle de vie de chaque collaborateur, dans le respect des normes légales y relatives) ;
- l'établissement, le suivi et la mise à jour des processus métier ;
- la formation continue ;
- toutes mesures propres à améliorer la gestion RH au sein de la commune ;
- le développement des outils, des moyens et des procédures ad hoc ;
- l'élaboration, la mise en place et le développement d'une stratégie RH au sein de la commune, pour le bénéfice partagé des collaborateurs-trices, de l'employeur et des habitant-e-s de la commune.

### Quelques données chiffrées

Les **charges salariales** représentent un poste important du budget communal. En 2021, la masse salariale globale se montait à CHF 11'499'838.38.

Le **nombre de collaborateurs-trices communaux-ales** totalisait, en fin d'exercice 2021, 113 personnes, soit l'équivalent temps plein (ETP) de 95.3 postes. Ce chiffre comprend également une dizaine d'auxiliaires, lesquels sont essentiellement engagés durant la saison d'été à la piscine de Thônex.

On dénombre dans l'équipe communale plusieurs dizaines de métiers différents : financier, architecte, assistante sociale, réceptionniste, policier municipal, secrétaire, jardinier, élagueur, agent d'exploitation, ingénieur, spécialiste du développement durable... et bien d'autres encore.

Les employé-e-s communaux-ales se répartissent entre les différents services suivants :

- le secrétariat général et l'administration générale
- le service financier
- le service des bâtiments administratifs
- la police municipale
- les responsables de bâtiments scolaires
- les patrouilleuses scolaires
- le service culturel
- les employé-e-s de la piscine
- le service des espaces verts et de la voirie
- le service social

Les collaborateurs-trices de la Ville exercent leur métier aux quatre coins du territoire, sur plusieurs sites : dans la mairie historique et son extension, au service des espaces verts (tous trois au chemin du Bois-Des-Arts), au sein du guichet communal (avenue Tronchet), à la salle communale de Thônex, à la piscine, dans les établissements scolaires de la commune (Adrien-Jeandin, Belle-Terre, Bois-Des-Arts, Marcelly, Pont-Bochet...) ainsi que sur les routes et dans les espaces publics de la commune.

Pour assurer une continuité dans la qualité des prestations – à une époque où de nombreux dossiers se complexifient – et pallier plusieurs départs (retraite, réorientation professionnelle, évolution personnelle), la commune a procédé à une dizaine d'engagements en 2021.

**11'499'838**masse salariale  
globale en 2021**113**nombre de  
collaborateurs-trices  
communaux-ales  
à la fin 2021**4 à 6**apprenti-e-s,  
dans les services  
administratifs

## Formation et développement des compétences

Il tient à cœur au Conseil administratif de voir la Ville de Thônex jouer son rôle de formatrice; il est par conséquent très attaché à ce que l'administration communale forme des apprenti-e-s. C'est ainsi que la commune accueille en permanence entre 4 et 6 apprenti-e-s, dans les services administratifs, de la voirie et des espaces verts, ainsi que dans le service des bâtiments et leur exploitation.

### Jobs d'été

En lien avec son rôle de formateur, la Ville de Thônex met chaque année au concours, pendant l'été, un certain nombre de postes destinés aux jeunes de la commune (jobs d'été). Chaque été, les jeunes habitant-e-s de la commune âgé-e-s entre 17 et 22 ans révolus ont ainsi l'occasion de découvrir le monde du travail. Pendant 2 à 3 semaines, ils-elles vivent une première expérience professionnelle, venant en appui ou en remplacement des titulaires de différents services, principalement dans le service de la voirie et des espaces verts, dans les écoles ou même au service des archives.

L'expérience est ainsi gagnante-gagnante entre les deux parties, pour les professionnels qui peuvent ainsi compenser les départs en vacances de leurs collègues, pour les jeunes qui, outre une expérience professionnelle, ont la possibilité de gagner quelque argent.

A noter qu'en 2021, la Commune a engagé 11 jeunes filles et 11 jeunes hommes pour travailler dans les services mentionnés plus haut.

### Une administration attentive aux besoins de ses collaborateurs-trices

A l'heure où la population de Thônex croît de manière importante – particulièrement du côté de Belle-Terre, mais également et dans un avenir proche, sur le site de Caran d'Ache – mais aussi où le canton de Genève confie un certain nombre de tâches aux communes, il est nécessaire de doter la Ville d'une équipe à même de relever les nombreux défis que l'avenir lui lance. Pour ce faire, le Conseil administratif est particulièrement attaché à la mise en place d'une politique des ressources humaines efficiente, évolutive et attractive, afin d'assurer, à travers son personnel, des prestations de qualité et un service public adapté à la population.

Elle a aussi pour but de respecter les valeurs telles que l'équité, la confiance, le respect de la personnalité des travailleuses et l'égalité entre femmes et hommes. La Commune s'emploie enfin à garantir un cadre de travail agréable, sûr et bienveillant aux collaborateurs-trices.

Le Secrétaire général de la Commune joue un rôle essentiel pour diriger une telle équipe et lui donner un cap.

## Communication

Le secteur de la communication de la Ville de Thônex est en charge de la diffusion de l'information de la Ville auprès des habitant-e-s. Pour ce faire, le secteur de la communication supervise l'ensemble des outils de communication tels que le site internet, la partie thônésienne du journal intercommunal Le Chênois, ou encore l'affichage communal. Parmi les tâches courantes du secteur de la communication, on retrouve notamment:

- la gestion et la mise à jour du site internet et des réseaux sociaux
- la rédaction d'articles pour le journal Le Chênois
- la réalisation de supports de communication destinés à la population (tout-ménage, calendriers communaux, etc.)
- le soutien aux services dans la conception, le développement et la diffusion de campagnes de communication et d'information auprès du public
- le relai d'information dans les supports de la Ville de Thônex (agenda en ligne du site, actualités du site, publications sur les réseaux sociaux, journal communal)
- la rédaction de communiqués de presse et le contact avec les médias

Après la mise à l'arrêt d'une large partie de la vie culturelle et événementielle en raison de la pandémie de Covid-19 en 2020, les années 2021-2022 ont été marquées par une reprise des activités, avec notamment la mise en place d'une année de festivités, réunies sous l'intitulé « **Thônex la vi(l)le en expansion!** ». Le secteur de la communication a encadré la conception d'une identité visuelle propre à ces festivités, qui s'est notamment traduite par la création d'un logo. Il a également géré la communication liée à l'ensemble de ces événements ainsi que l'organisation de certains d'entre eux.

Par ailleurs, différents projets spécifiques ont été mis en place par le secteur de la communication durant la période 2020-2022, tels que la réalisation d'une **feuille de route** du Conseil administratif en début de législature, la création d'un **chemin mémoriel** le long de la frontière, la réalisation d'un **logo pour les Trois-Chêne** ou encore la mise à jour du **plan des places de jeux** de la Commune.

## Informatique

Le secteur informatique est en charge de l'analyse des besoins et de la mise en place du matériel informatique de l'administration. Il s'occupe également de la coordination entre les différent-e-s intervenant-e-s lors de l'ouverture de nouveaux postes ou locaux.

Durant la période 2020-2021, le « secteur » informatique a équipé les bâtiments suivants:

- extension de la Mairie
- école Belle-Terre
- 2 arcades du service de la cohésion sociale à Belle-Terre
- salle du Conseil municipal

En raison de la crise sanitaire, la Ville de Thônex a acquis plusieurs ordinateurs portables pour permettre la mise en place du télétravail et plus de mobilité pour les collaborateur-trice-s.

Parallèlement, une modernisation des outils de travail a été réalisée avec l'ajout des outils de travail suivants:

- Module « Gestion des ressources » proposé par le SIACG pour les locations de salles
- Office 365
- WEDO pour la gestion centralisée des tâches
- Renouvellement partiel du matériel informatique:
  - Une dizaine d'écrans changés
  - Une dizaine de PC
  - Matériel accessoire (souris, claviers, etc.)
- Equipement informatique pour les concierges

Dans le cadre de la politique de développement durable mise en place par le Conseil administratif, le secteur informatique sensibilise et accompagne les collaborateurs-trices dans des habitudes de travail plus durables et écologiques. Dans cette optique, différentes actions de sensibilisation ont été menées pour encourager les collaborateurs-trices à l'extinction de leurs ordinateurs tous les soirs ou encore l'impression en noir et blanc.



> **Entreprise formatrice**  
Recrutements en direct  
pour l'apprentissage 2020

> **Le logo**  
Identité visuelle  
propre aux festivités 2021-22





## Archives

Dès le 1<sup>er</sup> avril 2021, la Ville de Thônex a engagé une archiviste à temps partiel (30 %), afin de gérer les archives communales.

Les archives historiques sont conservées sous la voirie dans des compactus et les archives intermédiaires dans un local sous la mairie, également dans des compactus.

Dans un premier temps, les **procédures** suivantes ont été mises en place :

1. marche à suivre pour la recherche de documents dans les archives historiques
2. procédure pour le reconditionnement et la conservation à long terme
3. mise en place de cotes d'emplacement
4. création de bordereaux de versement et de destruction d'archives
5. rédaction d'une convention de don d'archives
6. mise à disposition d'inventaires pour accéder aux dossiers historiques

Le travail de création de calendriers de conservation par service, qui définit pour chaque dossier sa durée d'utilité légale et administrative et son sort final (archivage ou destruction) et l'élaboration d'un plan d'urgence (définit notamment les documents prioritaires à sauver en cas de sinistre), est encore en cours.

Entre le 1<sup>er</sup> avril 2021 et le 31 mai 2022, les **inventaires** suivants ont été mis à disposition :

- Archives de 1869 à 1914 (cote A à I) ;
- Archives du secrétariat général de 1924 à 1965 (cote de 1924/1 à 1965/27) ;
- Plans du cimetière, 1<sup>ère</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle (cote 15.8) ;
- Registres de classes des écoles de Fossard, Thônex et Villette, 1876-1976 (cote 10.3) ;
- Photographies (copies du classeur photo de M. Jean-Pierre Chenu), 19<sup>ème</sup>-20<sup>e</sup> siècle ;
- Autorisations de construire, 20<sup>e</sup> siècle (coté par nom de rue) ;
- Routes et Rivières, 2<sup>e</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle, classé par nom de rue (côté Routes 1.1 à 2.29 et Rivières 1.1 à 3.4) ;
- Tableaux et objets

Les archives du secrétariat général à partir de 1966 sont en cours d'inventorisation. Un plan de classement a été créé à partir de cette date et les dossiers ont été reclassés dans des séries qui suivent ce plan de classement.

L'archiviste est également disponible pour aider les personnes intéressées à trouver des renseignements dans les archives communales. Entre 2021 et 2022, cinq personnes ont demandé à **consulter les archives communales** pour différentes **recherches**.

Depuis le printemps 2022, un **article** historique dont les informations sont issues des archives communales est publié dans le journal Le Chênois à chaque parution.

Par ailleurs, la Ville de Thônex a fait un **appel au don d'archives** de particuliers, d'associations ou d'entreprises afin d'enrichir les archives et proposer de bonnes conditions de conservation pour les documents ainsi donnés. Une convention de don a été mise en place. En 2021, M. Piazzalunga, Conseiller administratif de la Ville de Thônex de 1991 à 2003, a fait don de documents d'archives.

La Ville de Thônex est inscrite dans la liste d'attente pour la mise en place de la **GED (gestion électronique des documents)** Therefore. La production est prévue pour 2025.

La Commune a également fait une demande pour participer au projet AtoM, plateforme intercommunale qui offre la possibilité de consulter en ligne les inventaires de différentes communes.

*L'archiviste est également disponible pour aider les personnes intéressées à trouver des renseignements dans les archives communales*



## Réception

L'équipe de la réception a pour mission de servir l'intérêt de l'ensemble des habitant-e-s, en offrant diverses prestations au guichet, tenant le standard téléphonique ou renseignant sur tout type de demandes ou questions. Les années 2020 et 2021 ont été marquées par des événements atypiques nécessitant une adaptation particulière. En raison de la situation sanitaire, la réception a dû ajuster ses horaires d'accueil du public entre mars 2021 et juin 2022, en fonction des restrictions édictées par le Conseil fédéral. Le 15 juin a été marqué par le déménagement de la réception de la Mairie dans le nouveau guichet communal, sis avenue Tronchet 13A. Ce déménagement s'est inscrit dans une volonté de se rapprocher de la population d'un point de vue géographique, grâce à un emplacement plus central au niveau de la Ville.

Prestations proposées par la réception :

- Cartes journalières CFF (10 cartes/jour)
- Cartes d'identité
- Médailles de chien
- Démarches Calvin (attestations de résidence, attestations de départ, certificats d'établissement, attestations de séjour)
- Attestations de vie
- Bons de soutien
- Prestations pour la police municipale
- Billets de spectacles culturels
- Distribution de petites poubelles vertes pour déchets organiques
- Renseignements

Depuis le début de l'année 2022, les communes genevoises ont la mission d'accompagner les citoyen-ne-s qui le demandent dans la création de comptes e-démarches, ceci dans l'optique de faciliter l'accès aux démarches en ligne.

> **Guichet communal**  
Avenue Tronchet

CHIFFRES CLÉS

**6008**

cartes journalières CFF vendues

**1312**

demandes de cartes d'identité

Plus de **1200**

médailles de chien distribuées

**3256**

arrivées sur la commune

**6406**

bons de soutien vendus

**454**

billets de spectacles de la saison culturelle vendus

Dicastère: M. Pascal Uehlinger  
 Responsable: M. Michel Zeder  
 Postes ETP: 3,9  
 Nombre de collaborateurs: 5

# SERVICE FINANCIER

## Année 2020

Les comptes 2020 se sont soldés par un excédent de revenus de CHF 1'144'266,-.

Les charges et recettes d'exploitation ont été considérablement influencées par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Les nouvelles dépenses générées par cette situation ont été largement compensées par des économies réalisées dans d'autres domaines, puisque de nombreuses manifestations communales n'ont pas pu avoir lieu en 2020.

Les recettes fiscales des personnes physiques ont été plus importantes que prévues, car elles ont été influencées par d'importantes corrections qui portaient sur la période

2010 à 2018. Pour ce qui est des recettes fiscales des entreprises, une forte diminution des recettes fiscales des personnes morales avait été anticipée, en raison de la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité des entreprises (RFFA).

### Investissements

Pour la troisième année consécutive, les dépenses liées aux grands chantiers ont dépassé de manière significative la capacité d'autofinancement de la Ville. Cette situation était prévisible et reste sous contrôle. Elle s'explique par le fait que la commune se trouve dans

une phase de développement très importante en matière de réalisation d'infrastructures communales.

Enfin, en ce qui concerne la trésorerie, les emprunts à court et long termes ont globalement diminué de CHF 5'600'000,- en 2020. Cela a été rendu possible, car la Fondation pour le logement de la Commune de Thônex a intégralement remboursé le montant de CHF 28'000'000,- mis à disposition par la Ville pour lui permettre de financer la réalisation du nouveau quartier de Clair-Val.

## Compte de fonctionnement 2020

	BUDGET 2020	COMPTES 2020	DISPONIBLE / ÉCART
Charges	44'681'398.00	43'663'603.31	1'017'794.69
Revenus	44'693'737.00	44'807'869.70	114'132.70
Excédent de revenus	12'339.00	1'144'266.39	1'131'927.39

## Compte des investissements 2020

	BUDGET 2020	COMPTES 2020	DISPONIBLE / ÉCART
Dépenses	57'535'280.00	37'019'218.98	20'516'061.02
Recettes	7'735'280.00	1'737'696.65	- 5'997'583.35
Investissements nets	49'800'000.00	35'281'522.33	14'518'477.67

## Année 2021

En 2021, les comptes d'exploitation ont été bouclés avec un bénéfice de CHF 2'322'018,-.

Les **dépenses et les recettes d'exploitation** ont une nouvelle fois été influencées par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Si, une fois encore, des dépenses imprévues ont été enregistrées (entre autres l'achat d'équipements informatiques pour permettre à une partie des employé-e-s d'être en télétravail), ces coûts additionnels ont été largement compensés par des économies réalisées dans d'autres domaines, puisque de nombreuses manifestations communales n'ont pas pu avoir lieu. Au total, les comptes 2021 ont présenté un non-dépensé d'un peu plus de CHF 2'800'000,-.

Les **recettes de l'impôt sur les revenus** des personnes physiques et de l'impôt sur les prestations, en capital ont été conformes aux prévisions à CHF 12'530,- près. Les recettes de l'impôt sur la fortune ont en revanche présenté une augmentation de CHF 264'802,- par rapport au budget, tandis que l'impôt à la source a dépassé de CHF 1'143'410,- l'estimation budgétaire. Cette dernière catégorie d'impôt représentait ainsi plus d'un tiers de l'impôt sur les revenus des personnes physiques.

Les revenus de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales (donc des sociétés) ont

été supérieurs de CHF 312'570,- par rapport à ce qui avait été prévu.

Enfin, **les investissements nets** ont dépassé de manière significative la capacité d'autofinancement de la Ville; cette situation était prévue et est restée sous contrôle. Elle s'explique par le fait que la Ville se trouvait dans une phase de développement très importante en matière de réalisation d'infrastructures communales. Conséquence de cette situation, la Ville de Thônex a augmenté en parallèle sa dette de CHF 21'000'000,-.

### Compte de fonctionnement 2021

	BUDGET 2021	COMPTE 2021	DISPONIBLE / ÉCART
Charges	47'475'929.00	44'666'958.18	2'808'970.82
Revenus	44'843'669.00	46'988'977.35	2'145'308.35
Excédent de charges	-2'632'260.00		2'632'260.00
Excédent de revenus		2'322'019.17	2'322'019.17

### Compte des investissements 2021

	BUDGET 2021	COMPTE 2021	DISPONIBLE / ÉCART
Dépenses	52'661'300.00	37'610'082.92	15'051'217.08
Recettes	2'128'300.00	2'551'086.90	422'786.90
Investissements nets	50'533'000.00	35'058'996.02	15'474'003.98

### Principales dépenses d'investissement

	2020	2021	TOTAUX 2020-2021
Construction d'une nouvelle école à Belle-Terre (Communaux d'Ambilly)	8'877'578	13'334'220	22'211'798
Mon-Ideé / Communaux d'Ambilly : réalisation des espaces publics	9'069'657	8'131'887	17'201'544
Extension de la Mairie - (réalisation du projet Favre & Guth)	3'403'962	3'709'036	7'112'998
Nouveau bâtiment administratif Tronchet, avenue Tronchet 13a	2'229'725	2'516'515	4'746'240
Modification de la circulation, chemin de la Mousse et route de Jussy	1'196'252	2'518'853	3'715'105
Salle des fêtes, réfection des faux plafonds et des luminaires	1'741'435	775'595	2'517'030
Mise en séparatif des collecteurs de la route de Jussy	1'388'409	785'384	2'173'793
Centre sportif Sous-Moulin, rénovation des vestiaires du stade de football	1'229'067	520'091	1'749'158
Ecole Adrien-Jeandin, rénovation des WC et des sanitaires	623'167	1'110'191	1'733'358
Centre sportif Sous-Moulin, acquisition d'une halle de curling	1'166'662		1'166'662
Réalisation du quartier de Belle-Terre, système d'assainissement	846'890	261'737	1'108'627
Contributions au Fonds intercommunal pour le développement urbain	562'400	535'300	1'097'700
Réaménagement du périmètre autour de la Maison des Quartiers	1'009'954		1'009'954
Aménagement d'un parc dans le secteur Graveson - Marcellly	321'185	411'538	732'723
Mise en séparatif des collecteurs de l'avenue de Thônex	589'441		589'441
Réseau de chauffage à distance, raccordement du quartier Marcellly		547'746	547'746
Nouvelle école de Belle-Terre, mobilier et ameublement		488'165	488'165
Piscine de Thônex, réfection du Nautica et création d'une véranda		414'398	414'398
Centre sportif Sous-Moulin, rénovation du terrain synthétique B		376'366	376'366
Assainissement du bruit routier à la route d'Ambilly	356'670		356'670
Pose d'un nouvel enrobé dans le cimetière	352'506		352'506
Ecole du Bois-Des-Arts, réhabilitation des préaux		348'035	348'035
Réaménagement du parc Munier	293'941		293'941
Réseau d'assainissement des chemins Etienne-Chennaz / Louis-Valencien	261'723		261'723
Réseau de chauffage à distance, raccordement des bâtiments communaux	197'753	43'092	240'845
Infrastructures liées à la voie verte du CEVA	188'458		188'458
Centre sportif Sous-Moulin, transformation du terrain de sable	154'769		154'769
Ecopoint enterré au chemin de Mapraz	152'309		152'309
Equipements communaux dans le secteur de Moillesulaz	120'145		120'145
Autres investissements	685'161	781'932	1'467'094
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>37'019'219</b>	<b>37'610'083</b>	<b>74'629'302</b>

### Principales recettes d'investissement

	2020	2021	TOTAUX 2020-2021
Ecole de Belle-Terre, attribution annuelle du FIDU	1'190'000	1'190'000	2'380'000
Espaces publics réalisés à Belle-Terre, attribution annuelle du FIDU	368'300	368'300	736'600
Collecteur Etienne-Chennaz, taxes de raccordement encaissées		565'795	565'795
Acquisition de la halle de curling, participation du Fonds intercommunal		375'000	375'000
Réseau de chauffage à distance, subvention cantonale	75'000		75'000
Assainissement du bruit routier, subvention cantonale	68'308		68'308
Piscine de Thônex, encouragement aux énergies propres		29'690	29'690
Quartier de Belle-Terre, dons de privés pour la forêt participative	18'639	9'500	28'139
Révision du plan directeur communal, subvention cantonale	17'450		17'450
Remise accordée lors du remplacement de la balayeuse		7'000	7'000
Réfection de la salle des fêtes, incitations financières ECO21		5'802	5'802
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1'737'697</b>	<b>2'551'087</b>	<b>4'288'784</b>

**Dicastère: M. Pascal Uehlinger**  
**(travaux, bâtiments, urbanisme,**  
**développement durable),**  
**M. Bruno da Silva (mobilité)**  
**Responsable: M. François Fortuna**  
**Postes ETP: 55**  
**Nombre de collaborateurs: 58**

# SERVICE TECHNIQUE

**M**arquée par une forte croissance et l'émergence de nouveaux quartiers, la Ville de Thônex a connu ces deux dernières années un important développement urbain. Les années 2020-2022 ont notamment été marquées par la naissance du quartier Belle-Terre et l'arrivée des premiers habitant-e-s. Parallèlement, plusieurs chantiers d'envergure en cours depuis plusieurs années se sont achevés et ont permis de mettre à disposition de l'administration et des habitant-e-s de nouvelles infrastructures en adéquation avec la nouvelle envergure de la Ville. Ce développement ne s'est toutefois pas fait au détriment du développement durable, puisqu'une politique active dans le domaine de la protection de la biodiversité a été menée.

**> Quartier Belle-Terre**  
Réalisation de la  
1<sup>ère</sup> étape du quartier





## Développement urbain - Urbanisme

### Belle-Terre

La période 2020-2022 marque l'achèvement de la **première phase** du chantier de Belle-Terre. Ce projet de nouveau quartier, débuté en 2018, prévoit la construction de 2500 logements à l'horizon 2030. Prévu en trois étapes, les années 2020-2022 ont permis de voir l'aboutissement de la première phase, qui s'est traduite par la construction des pièces A2 et B, soit la construction de 670 logements, de surfaces d'activités, un groupe scolaire ainsi que la réalisation d'espaces publics pour entourer le nouveau quartier.

Tout au long du chantier, une attention particulière a été portée sur l'importance de tenir informé-e-s les riverain-e-s et l'ensemble de la population de l'évolution des travaux. Outre des newsletters présentant des points de situation réguliers du chantier, des visites sur le site ont été organisées sous la forme de « Cafés chantier ». Après une première édition en 2019, un second « Café chantier » s'est tenu en septembre 2020, en présence de plus de 700 personnes qui sont venues découvrir les contours du nouveau quartier.



> Belle-Terre - Première phase du chantier  
Réalisation des pièces A2 et B et de l'école

Après trois ans de travaux, l'**école primaire Belle-Terre**, conçue pour accompagner l'arrivée des nouveaux habitants, a vécu sa première rentrée le 30 août 2021. Réalisé pour un montant de plus de 53 millions de francs, ce nouveau groupe scolaire comprend 16 classes, ainsi qu'une salle de gymnastique triple, une installation peu courante qui permet d'accueillir 400 spectateur-trices sur ses gradins mobiles. Parallèlement, les transports publics ont investi les lieux dès la fin de l'année 2021, avec la mise en service de trois lignes des Transports publics genevois (lignes 1, 9 et 32), circulant sur l'allée Belle-Terre et s'arrêtant à trois arrêts le long du mail central. En plus du mail central limité à 30 km/h pour les voitures, une piste cyclable, une zone piétonne centrale et de larges trottoirs permettent de circuler dans le quartier selon différents moyens de locomotion. L'ensemble des places de stationnement se trouve en sous-sol, afin de préserver les espaces extérieurs.



> Ecole primaire Belle-Terre  
Groupe scolaire de 16 classes



> Ecole primaire Belle-Terre  
Deux préaux ont été prévus pour les élèves



> Ecole primaire Belle-Terre  
Restaurant scolaire



> Ecole primaire Belle-Terre  
Salle de gymnastique

### CHIFFRES CLÉS

**16**  
classes scolaires

**400**  
spectateurs-trices  
sur ses gradins mobiles  
dans une salle  
de gymnastique triple

**3**  
lignes des Transports  
publics genevois  
(lignes 1, 9 et 32)



> **Espaces publics**  
Aménagement d'espaces naturels préservés



***Ce projet paysager comprend notamment des noues, des cours champêtres, un verger et la plantation de quelque 452 arbres***

La livraison des **logements** et l'arrivée des habitants se sont réalisées progressivement dès la fin de l'année 2021 et le début 2022. Au total, le nouveau quartier compte 189 logements en loyer libre, 385 logements subventionnés (182 HLM et 203 LUP) et 98 appartements en vente.

Pour accompagner l'émergence du nouveau quartier, la Ville de Thônex a financé la réalisation d'**espaces publics** pour un montant total de plus de 35 millions de francs. Leur conception a été réalisée en parallèle de la construction des bâtiments et a été finalisée durant l'été 2022. Ce projet paysager comprend notamment

des noues, des cours champêtres, un verger et la plantation de quelque 452 arbres, afin de permettre au nouveau quartier de s'intégrer harmonieusement dans l'environnement extérieur. Parallèlement, une « forêt participative » a été plantée au printemps 2022 sur une surface d'un hectare, dans l'optique de créer un écosystème forestier propice à la biodiversité.

La réalisation des espaces publics est d'abord et avant tout représentative d'une volonté politique de réaliser d'un seul tenant toutes les infrastructures nécessaires au fonctionnement des trois étapes de construction de Belle-Terre, en un seul et unique phasage. Cela signifie que les deux prochaines étapes à venir du quartier s'implanteront

CHIFFRES CLÉS

**189**

logements en loyer libre

**182**

logements subventionnés (HLM)

**203**

logements subventionnés (LUP)

**98**

appartements en vente

dans des périmètres bien définis cernés de parcelles équipées, plantées et déjà entretenues par les services communaux. En préfinançant ces équipements, la Ville de Thônex s'assure également de la cohérence [essences, croissance, nature des matériaux] globale du lieu.

Parallèlement à l'aménagement des espaces publics, la Ville de Thônex a entrepris, à la fin du mois de septembre 2021, la construction du **Pavillon des Jardiniers**, un bâtiment destiné à accueillir un centre de voirie comprenant l'équipement nécessaire à l'entretien des espaces publics par les services communaux.



> **Espaces publics**  
Des noues ont été créées

La **deuxième étape** de Belle-Terre est en cours de développement. Elle comprend la construction des pièces A1 et A3 à l'horizon 2025. Entre le concours qui a eu lieu en 2014 (lauréats Urbaplan – ADR – Charles Pictet) et l'arrivée des habitant-e-s, pratiquement une décennie s'est écoulée. L'évolution très rapide de la société impliquant de nouvelles façons d'habiter ou de nouveaux modes de déplacement nécessite de se réinterroger sur le projet et d'apporter les adaptations nécessaires à la mise en place d'un quartier qui doit répondre au mieux à ces nouveaux besoins. Pour mémoire, il convient de rappeler que chaque pièce urbaine comptera 500 logements, donc 1000 logements pour cette deuxième étape.

Compte tenu de ce qui précède, des études par thématiques (environnement et empreinte carbone, génie civil, communication, ingénierie financière, mobilité, nature et biodiversité, participation) ont aussi eu lieu, afin de consolider les dossiers techniques des plans localisés de quartier (PLQ) qui seront mis à l'enquête à l'été 2023.

La **troisième et dernière étape** du projet porte sur les pièces A4 et A5 à l'horizon 2030; il s'agit à nouveau de deux fois 500 logements par PLQ, soit un total de 1000 logements. L'approche concernant son développement est identique à celle mise en place pour la phase 2. En effet, un concours a également été organisé et le lauréat a été récompensé fin 2018 (CCHE pour la pièce A4 et Group8 pour la pièce A5).

La particularité de cette dernière étape réside dans le fait qu'une grande partie des logements prévus est en main de coopératives. L'exercice consistant à définir aujourd'hui ce que seront les besoins de demain est encore plus complexe, puisque la projection de mise à disposition des logements se situe à l'horizon 2030. L'enjeu est donc de planifier un quartier avec certaines marges évolutives, qui permettront de répondre aux besoins du plus grand nombre des futurs utilisateur-trice-s.

*L'enjeu est de planifier un quartier avec certaines marges évolutives, qui permettront de répondre aux besoins du plus grand nombre des futurs utilisateur-trice-s*

> Troisième étape du quartier  
Pièce A4



> Bâtiment administratif  
Extension de la Mairie



## Constructions et travaux

En parallèle, différents bâtiments communaux ont été construits ou rénovés au cours de ces deux années. A commencer par le **guichet communal**, aussi appelé guichet unique, situé à l'avenue Tronchet 13A. Destiné à accueillir la réception de la Mairie, pour se rapprocher de la population grâce à un emplacement plus central, ce nouveau bâtiment accueille également le service de la cohésion sociale, la Police municipale ainsi que la salle du Conseil municipal. Mis en service en juin 2021, pour un coût total de 7,6 millions de francs, ce bâtiment a été dessiné par François Fortuna, Secrétaire général adjoint et Chef du service technique de la Ville de Thônex.

Parallèlement, l'administration communale a terminé son processus d'**agrandissement de son bâtiment administratif**, avec la mise en service en novembre 2021 de son extension, au chemin du Bois-Des-Arts. Réalisée pour un montant de 15 millions de francs, cette annexe a permis la réorganisation des services communaux, puisqu'elle accueille désormais les services technique et financier. Relié directement à la Mairie historique et à la salle Louis-Valencien, ce nouveau bâtiment comprend également un parc extérieur, un réaménagement du parking visiteurs ainsi qu'un parking souterrain d'une vingtaine de places, destiné à l'administration.

Les travaux de renouvellement du plafond de la **salle des fêtes**, débutés au printemps 2020, se sont achevés pour leur part en novembre 2021. Cette intervention, liée à l'effondrement d'une partie du plafond de la grande salle, a permis de reconstruire entièrement la structure des plafonds et de l'éclairage. Le montant des travaux s'est élevé à 2.5 millions de francs.

> Salle des fêtes  
Réaménagement du plafond



> Guichet communal  
Nouvelle réception de la Mairie





> **Parc Graveson**  
Installation de nouveaux jeux

Entre 2020 et 2022, le **restaurant de la piscine**, Le Nautica, a également subi des travaux de rénovation et d'agrandissement, pour un montant de 1.8 million de francs, avec notamment la création d'une véranda. Si le restaurant a pu rester ouvert pendant la durée des travaux (un restaurant provisoire ayant été installé dans le périmètre des espaces de la piscine extérieure), ceux-ci se sont officiellement terminés en mai 2022. Au total, vingt places supplémentaires intérieures sont venues s'ajouter aux 44 places existantes.

Du côté des espaces publics, le **parc Graveson** a subi en 2020 un réaménagement complet, comprenant un agrandissement, l'installation de nouveaux jeux ou encore l'accentuation de la végétation, dans l'optique de rendre le lieu plus convivial et attractif. La zone de jeux a été largement agrandie, avec l'installation de jeux destinés principalement aux plus jeunes, en raison de la proximité des crèches de Marcelly-Tronchet.

Enfin, le columbarium communal a été agrandi fin 2021, avec la mise en service d'un troisième étage des cases murales. En effet, selon les prévisions, le columbarium comportant 289 unités arrivait pratiquement à un taux d'occupation total; ce sont donc 102 nouvelles cases qui ont été créées afin de donner un peu de souffle à cette installation dont l'usage devient de plus en plus répandu.

## Assainissement des eaux

Divers travaux d'assainissement des eaux ont été réalisés dans plusieurs secteurs. Des **collecteurs** ont par exemple été réalisés à la **route de Jussy** et au **chemin de la Béchette**. La mise en séparatif de ces chemins a été finalisée en 2022, en coordination avec les travaux de réaménagements routiers.

Par ailleurs, le réseau d'assainissement du quartier du **chemin du Foron** et des chemins perpendiculaires (**chemins de la Salamandre, des Castors, Emile Bressler et Pont-Noir**) a été mis en conformité. Les études se poursuivent et ont donné lieu à des séances d'informations publiques avec les riverains durant l'année 2022.

Dans le cadre du **PLQ du chemin Etienne-Chennaz – Louis-Valencien**, un réseau d'assainissement a

été créé et finalisé en 2020. Ce réseau permettra d'accueillir les futurs et derniers immeubles du PLQ.

Le réseau d'assainissement du nouveau quartier Belle-Terre a été mis en service en été 2022 selon le **PLQ Communaux d'Ambilly-Belle-Terre**, en coordination avec la nouvelle route et les premiers immeubles de logements.

En 2021, le Fonds intercommunal d'assainissement (FIA) a lancé, pour le compte des communes, une mise à jour du **plan général d'évacuation des eaux (PGEE)**. Cette réactualisation vise à permettre de planifier les interventions de réhabilitations et de constructions futures du réseau d'assainissement des eaux.

*Un réseau d'assainissement au chemin Louis-Valencien a été créé et finalisé en 2020, pour permettre d'accueillir les futurs et derniers immeubles du PLQ*



> **Bornes de recharge**  
Six bornes installées dans le parking de la Mairie

## Mobilité

Entre le développement urbain et une volonté marquée de promouvoir la mobilité douce, la Ville de Thônex adapte ses infrastructures à de nouvelles réalités et de nouvelles habitudes de transport. En août 2020, la Commune est devenue partenaire du réseau Vélopartage, en proposant deux stations de **vélos en libre-service** sur son territoire : à la rue de Genève 106 (devant le centre commercial) et à la douane de Moillesulaz.

Dans le cadre de l'urbanisation liée au développement des quartiers de Belle-Terre et de la Gare à Chêne-Bourg, des travaux de **réaménagement de la route** ont été entrepris dès l'été 2020 sur la **route de Jussy**, au **chemin de la Mousse** et au **chemin de la Gravière**. Visant à améliorer la circulation des transports publics, à permettre une valorisation paysagère et à renforcer la chaussée, ces travaux se sont terminés mi-2022 et ont impliqué la mise à sens unique et la création de couloirs de bus sur la route de Jussy et sur le chemin de la Mousse.

Un autre tronçon du **chemin de la Mousse (n°78-80)** a été réaménagé en mai 2022, permettant de créer une connexion directe avec la Voie verte ainsi qu'une mise en séparatif du réseau d'assainissement.

Au printemps 2021, le Conseil administratif a mandaté une entreprise spécialisée pour mener une enquête auprès du personnel de l'administration pour étudier ses déplacements et ses besoins en termes de mobilité. Les résultats qui en ont découlé ont permis d'élaborer un **plan de**

**mobilité d'entreprise**, en vigueur depuis la rentrée scolaire 2022. Ce dispositif vise notamment à réduire de 50% les voitures sur le site de l'administration d'ici au 31 décembre 2024 et à encourager l'utilisation de moyens de transport alternatifs à la voiture individuelle. Le plan de mobilité de la Ville de Thônex se traduit par la mise en place d'incitations pour promouvoir la mobilité douce et les transports publics et une optimisation des déplacements professionnels dans l'optique de supprimer l'usage de véhicules privés.

Les autorités thônésiennes ont profité des travaux d'extension de la Mairie et de la réalisation du nouveau parking extérieur destiné aux visiteurs pour installer des **bornes de recharge** pour les véhicules électriques. Installées en collaboration avec les Services industriels genevois (SIG), ces six bornes sont les premières installées dans un parking communal et destinées à l'usage du public.

Enfin, sur proposition du Conseil administratif, le Conseil municipal a approuvé le 11 mai 2021 la mise en œuvre d'un **concept communal de régimes des vitesses routières**, visant à instaurer des zones de vitesse, pour réduire les limitations de vitesse sur le réseau routier communal. Dans un temps record, ces nouveaux régimes ont été mis en œuvre sur sept chemins communaux en automne 2022. La suite se poursuit en coordination avec les chantiers prévus sur les autres chemins. La finalisation de cette mise en œuvre est prévue pour 2024 avec cinq chemins restants.



## Développement durable et biodiversité

Depuis plusieurs années, la Ville de Thônex poursuit une politique de développement durable. Dans cette logique, une **collaboratrice au développement durable** a été engagée au printemps 2022 pour développer et accompagner la stratégie de développement durable de la ville.

Par ailleurs, dans l'optique de réduire son empreinte carbone et de promouvoir les énergies renouvelables, les installations communales sont adaptées dès que possible avec l'installation de **panneaux photovoltaïques** sur les toits des bâtiments communaux. Ainsi, en 2022, la commune comptait une surface totale de 3'642 m<sup>2</sup> de panneaux de ce type sur l'ensemble de ses bâtiments.

en matière de durabilité. Les nouveaux bâtiments sont par exemple pourvus de lumière LED, de détecteurs de mouvement ou de minuteries afin de limiter au maximum la consommation d'énergie. Enfin, les équipements existants en fin de vie sont systématiquement remplacés par du matériel plus performant et écologique.

Si la Ville de Thônex s'est beaucoup développée et urbanisée ces dernières années, un accent particulier a été mis en parallèle sur la question de la préservation de la biodiversité, essentielle à la qualité de vie des habitant·e·s. Différents projets ont été réalisés dans ce sens. Des **zones humides** ont par exemple été activement créées, telles que des étangs et des noues à Belle-Terre notamment, permettant l'introduction de créatures amphibies.

Dans l'optique d'enrichir la biodiversité sur le territoire, la politique en matière d'entretien des espaces verts promeut le fait de laisser la **végétation à l'état sauvage** sur certaines zones, permettant aux fleurs de produire leurs graines lors de la pollinisation et offrant des habitats pour les animaux. Des bordures de route, auparavant entretenues, sont désormais laissées à l'état naturel, limitant ainsi les frontières entre l'activité humaine et la nature.

Afin que le développement de la Ville n'implique pas une perte de biodiversité, tout nouveau projet immobilier s'accompagne d'un plan localisé de quartier (PLQ), qui prévoit systématiquement une **compensation de la biodiversité**.

Dans cette logique, le projet Belle-Terre a par exemple inclus au printemps 2022 la création d'une **forêt Miyawaki**, un type de forêt particulièrement favorable à la biodiversité puisqu'elle y accueille une grande variété de jeunes arbres locaux plantés de manière dense, générant ainsi une multitude de services écosystémiques. La réalisation de cette forêt a été rendue possible grâce à un processus participatif, tant sur le plan du financement du projet que sur sa mise en terre à laquelle la population a eu la possibilité de prendre part en participant à des ateliers de plantations.

> Forêt de Miyawaki  
Belle-Terre



La Ville de Thônex a poursuivi sa participation au programme **Robin des Watts**, proposé par Terragir et Terre des Hommes Suisse, qui vise la sensibilisation des élèves des écoles primaires du canton de Genève et Vaud aux programmes climatiques et environnementaux.

Cette action permet de mettre les élèves au cœur du programme et les rendre acteurs du changement, en tissant des liens solidaires au-delà des frontières. Parallèlement, les élèves des écoles thônésiennes ont accès à des potagers pédagogiques entretenus par les jardiniers de la Ville et qui leur permettent de découvrir la nature, le jardinage et l'alimentation.

> Potager pédagogique  
Entretenu par les jardiniers de la ville



**3'642 m<sup>2</sup>**  
l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux



> Zone humide  
Noues à Belle-Terre

**Dicastère: M. Marc Kilcher**  
**Responsable: M. Eddy Philippe**  
**Postes ETP: 22**  
**Nombre de collaborateurs: 25**

Face au développement de la Ville de Thônex et pour mieux répondre à des tâches croissantes, les services des routes et des espaces verts ont fusionné au printemps 2020 pour devenir le service de l'espace public.

Cette restructuration a ainsi permis une réorganisation du service autour de deux pôles principaux:

- Pôle route
- Pôle espaces verts

Dirigé par un chef de service, chacun de ces pôles est désormais supervisé par un responsable.

# SERVICE DE L'ESPACE PUBLIC

## Pôle routes

Le pôle route du service de l'espace public est en charge de l'ensemble de la gestion des infrastructures publiques urbaines, tels que l'entretien des routes, la viabilité hivernale, le nettoyage de l'espace public communal, l'installation et le démontage du matériel lors de manifestations, etc. Le pôle route veille également à la gestion des déchets sur le territoire communal. A cet effet, un **préposé à la valorisation des déchets** a été engagé en février 2021. Celui-ci s'occupe de l'accompagnement des habitant·e·s dans la pratique du tri des déchets, ainsi que dans l'amélioration des structures permettant une meilleure gestion des déchets.

En automne 2021, dans le cadre de la création du nouveau quartier Belle-Terre, le **mail central du quartier** (allée Belle-Terre) a été finalisé et ouvert à la circulation. La mise en service de cette nouvelle infrastructure a impliqué pour le service de l'espace public la gestion de son entretien, ainsi que l'ouverture de deux nouveaux éco-points destinés au quartier. Ce nouvel axe de passage a également été équipé en décembre 2021 de décorations de Noël dans une démarche globale d'éclairage lumineux pour les fêtes de fin d'année. Cette installation permet ainsi d'étendre la démarche de décorations de Noël au Nord de la commune.

> **Mail central de Belle-Terre**  
Entretenu par le service de l'espace public



> **Urban plogging**  
Action de sensibilisation



Au printemps 2022, une nouvelle **stratégie de sectorisation de la commune** en trois zones a été instaurée, dans l'optique d'augmenter l'efficacité de l'entretien des espaces publics. Ainsi, à l'image des flotiers de la police municipale, avec lesquels ils coopèrent, deux collaborateurs par secteur (Nord, Centre et Sud) ont été désignés afin de lister les tâches, améliorer le suivi des entretiens sur site et conserver un historique des spécialités.

Sur le plan de la gestion des déchets, le service de l'espace public a mené différentes actions pour sensibiliser la population à l'importance du tri des déchets. Événement phare dans cette logique, la **Semaine de valorisation des déchets** a été poursuivie entre 2020 et 2022. Déclinée sous la forme d'ateliers dans les écoles, de stands d'information et de distribution de P'tites poubelles vertes ou encore d'un Urban plogging pour conclure l'événement, cette manifestation, organisée conjointement avec l'association Eco-Citoyen, interroge sur la question « Comment réduire nos déchets et mieux les trier ? ». En 2021 et 2022, une campagne spéciale a été menée sur la pollution causée par les mégots de cigarette.

L'**Urban plogging**, consistant en un ramassage des déchets dans l'espace public tout en faisant de l'exercice physique, organisé à l'issue de la Semaine de valorisation des déchets gagne chaque année en popularité. En 2020, 80 participant-e-s ont permis de ramasser 240 kg de déchets et plus de 5000 mégots. Lors de l'édition 2021, la commune de Chêne-Bourg s'est associée à l'événement, permettant ainsi d'étendre le parcours de ramassage des déchets, avec un départ installé à la gare de Chêne-Bourg et une arrivée à la caserne des pompiers de Thônex. En 2022, la manifestation conjointe a été reconduite et une centaine de participant-e-s a ramassé quelque 130 kg de déchets dont plus de 9000 mégots de cigarettes.

Tous les deux ans, la Semaine de valorisation des déchets s'accompagne d'une journée d'information et de sensibilisation destinée aux concierges. En 2020 et 2022, cette journée a réuni une trentaine de concierges et de représentant-e-s des régies des immeubles. Toutes et tous ont été réunis lors d'ateliers pour favoriser les échanges et réfléchir sur leur rôle dans les thématiques écologiques.

Depuis 2016, la Ville de Thônex est proactive dans ce programme et fait partie d'un groupe de travail - avec le Canton de Genève et plusieurs communes genevoises - pour promouvoir la **P'tite poubelle verte** et améliorer la quantité et la qualité du recyclage des déchets de cuisine. Parallèlement, le service de l'espace public organise régulièrement des stands sur l'ensemble du territoire, permettant la distribution de P'tites poubelles vertes et de sacs compostables et l'information et la sensibilisation de la population au tri des déchets.

Le service de l'espace public œuvre au maintien de la propreté et à l'entretien des écopoints de la ville. Cette démarche implique également de devoir lutter contre les incivilités. Dans ce cadre,



> **P'tite poubelle verte**  
Stand et distribution

des caméras de **vidéosurveillance** ont été installées dans les écopoints du chemin des Cyprès, du chemin de Mapraz et de la route d'Ambilly, tous les trois fortement touchés par des problèmes de dépôts sauvages d'objets encombrants et autres déchets, en raison notamment de leur emplacement en zone passante. Ces installations de surveillance permettent désormais de mener des enquêtes lors des dépôts sauvages, grâce à l'analyse des images capturées par ces installations et amender les contrevenant-e-s.

**Une campagne de sensibilisation a été lancée pour encourager les habitant-e-s à améliorer la qualité du recyclage**

Parallèlement, 50 capteurs ont été installés dans toutes les bennes enterrées de huit écopoints pour éviter les problèmes de surcharge. Ces sondes permettent d'analyser les moments de remplissage les plus importants durant la semaine et adapter ainsi les volumes et les fréquences de collecte des différents types de déchets.

Enfin, pour lutter contre les nuisances, notamment lors du déversement de verre dans les bennes, un projet pilote de fermeture physique d'un écopoint à l'aide de capots a été réalisé entre 20h et 8h, les dimanches et les jours fériés.

En juin 2021, une campagne de sensibilisation a été lancée pour encourager les habitant-e-s à améliorer la qualité du recyclage, grâce à l'apposition d'autocollants « **Tri à améliorer** » sur les containers d'ordures ménagères dans lesquels des déchets valorisables sont retrouvés.

> **Journée des concierges**  
Ateliers et groupes de discussion

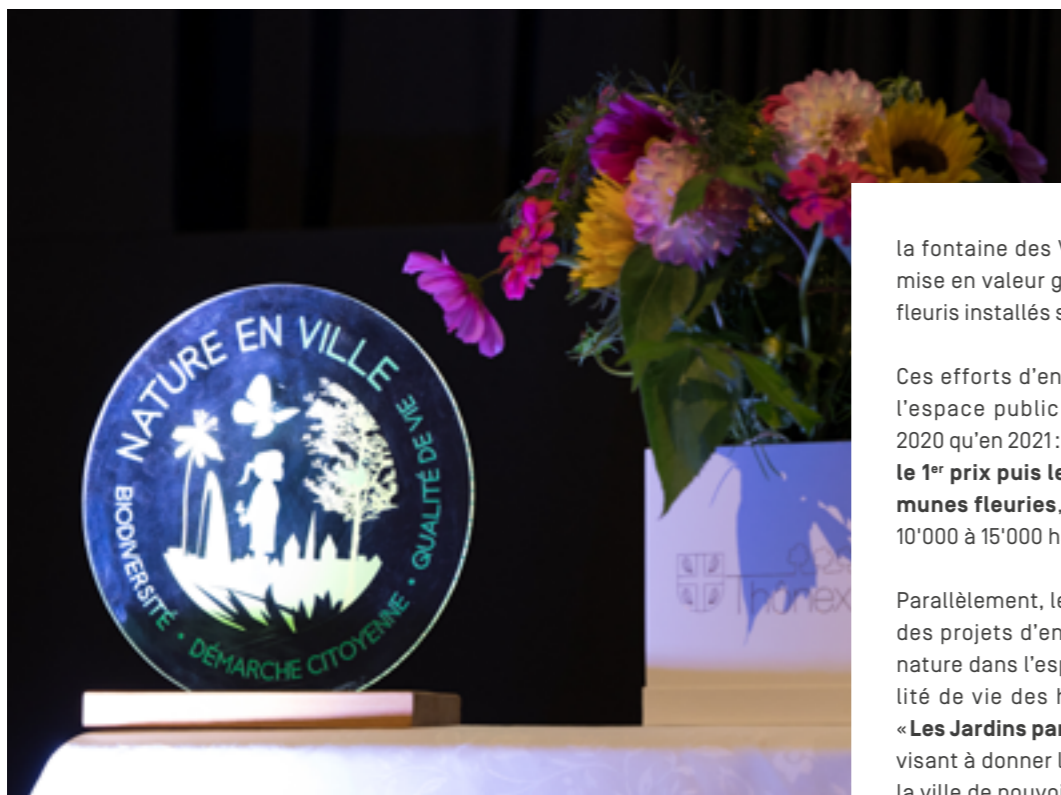


> **Fermeture des écopoints**  
Le dimanche et les jours fériés

**240 kg**  
de déchets et  
**5000**  
mégots  
ont été ramassés  
par  
**80**  
participant-e-s  
lors de l'édition 2020

> **La mer commence ici!**  
Campagne de sensibilisation sur les mégots de cigarette





## Pôle espaces verts

Le pôle des espaces verts est en charge de la gestion, de l'entretien et de la valorisation des espaces verts de la ville, dans le but de contribuer à la qualité de vie des citoyennes et citoyens. Dans cette optique et sur le plan organisationnel, de nouveaux postes ont été créés pour permettre au service de développer et valoriser les compétences de l'équipe selon les spécialités. Un poste de **préposée à la production horticole et à la décoration florale** a ainsi été attribué en février 2021, ainsi qu'un poste de **préposé à l'aménagement et à l'entretien des espaces verts**.

La Ville de Thônex compte plus de 1000 m<sup>2</sup> de massifs et une soixantaine de bacs à entretenir. Durant la période 2020-2022, différents aménagements floraux et végétaux d'envergure ont été réalisés dans différents secteurs de la ville, dans un souci d'**aménagement constant de l'espace urbain**. Au printemps 2020, un massif fleuri a par exemple été

créé au centre du hameau de Villette, permettant de mettre en valeur et d'embellir ce quartier historique. Par ailleurs, le pourtour de l'église de Thônex a été entièrement réaménagé à travers un projet paysager entièrement développé et réalisé en interne. Au début de l'année 2022, un nouvel aménagement a été réalisé sur la place du Chêne-Vert, avec des plantations vivaces plus écologiques et moins coûteuses. Au printemps,

la fontaine des Verchères a été réaménagée et mise en valeur grâce à la mise en place de bacs fleuris installés sur son pourtour.

Ces efforts d'entretien et d'embellissement de l'espace public ont été récompensés tant en 2020 qu'en 2021 : la Ville de Thônex a en effet reçu **le 1<sup>er</sup> prix puis le 2<sup>e</sup> prix du concours des communes fleuries**, dans la catégorie des villes de 10'000 à 15'000 habitants.

Parallèlement, le pôle des espaces verts a mené des projets d'envergure destinés à favoriser la nature dans l'espace urbain et améliorer la qualité de vie des habitant-e-s. En 2021, le projet **« Les Jardins partagés de Thônex »** a été réalisé, visant à donner la possibilité aux habitant-e-s de la ville de pouvoir bénéficier et profiter de structures en lien avec la nature, même lorsqu'ils vivent dans des zones urbaines où la végétation est moins présente. Ainsi, cinq potagers pédagogiques ont été créés dans les écoles, pour permettre aux enfants de se familiariser avec le jardinage et participer à la plantation, à l'entretien et à la récolte de ces potagers. Par ailleurs, différentes zones de culture bio en libre cueillette, destinées aux habitant-e-s, ont été réalisées, permettant aux citoyen-ne-s de récolter gratuitement des fruits, des légumes et des fleurs.

Enfin, deux potagers participatifs ont été conçus dans le cadre de ce projet et mis à disposition des habitant-es pour les cultiver de manière collective.



En 2022, un nouveau projet consistant à la mise en place d'îlots végétalisés le long de la rue de Genève a été réalisé. Intitulé **« Thônex Nature montante »**, il consiste en l'installation de 17 bacs à houblon le long de cette artère cantonale très minérale. Visant à créer à terme un rideau végétal sur l'ensemble de la rue de Genève, cette installation permettra également de concevoir une cuvée de bière « spéciale Thônex », réalisée par la brasserie locale L'Apaisée, grâce au houblon récolté.

« Les Jardins partagés de Thônex » et « Thônex Nature montante » ont les deux été récompensés lors des éditions 2021 et 2022 par la **distinction du concours Nature en ville** organisé par le Canton de Genève et visant à récompenser les idées originales et innovantes qui permettent de favoriser la nature et la biodiversité en ville.

Sur le plan des infrastructures, le service de l'espace public a participé à la conception d'un **parc canin**, ouvert au printemps 2021. Situé sur la promenade des Oiseaux, cet espace permet aux chiens de courir et s'amuser librement, sans désagrément pour les riverain-e-s. Cet espace est provisoire, mais d'autres parcs canins seront construits à l'avenir sur le territoire thônésien.

En 2022, de **nouvelles serres** ont été installées, en remplacement des installations existantes, vieillissantes et plus adaptées aux cultures réalisées. Plus moderne et automatisé pour la production des végétaux destinés aux massifs et aux bacs communaux, cet équipement permet au service de l'espace public de développer sa propre production horticole et privilégier ainsi des espèces locales et indigènes. Cette nouvelle infrastructure comprend 250 m<sup>2</sup> de serres (pour cultiver de jeunes plants) et 120 m<sup>2</sup> de tunnel (pour garder hors gel les plantes vivaces et arbustives) et permet de cultiver quelque 8500 plantes à l'année (plantes annuelles, bisannuelles, aromatiques, fleurs coupées, plantes vertes, arbustes, vivaces).

Au printemps de la même année, un **parc bio** a été ouvert pour les élèves de l'école du Bois-Des-Arts, valorisant des aménagements pédagogiques et didactiques, sur le thème de la biodiversité. Par ailleurs, un potager a été aménagé devant le BAT26, destiné aux membres de la Maison des Quartiers.

**> Valorisation des espaces publics**  
Aménagements et réalisations florales



**Dicastère: M. Marc Kilcher**  
**Responsable: Sergent-Major**  
**ad intérim Nathalie Lacombe**  
**Postes ETP: 11.8**  
**Nombre de collaborateurs: 12**

Le service de la Police municipale de Thônex dispose de l'effectif suivant:

- 1 sergente major ad intérim
- 1 sergent
- 7 appointés
- 1 agent
- 1 contrôleur du stationnement + 2 contrôleurs conventionnés avec la commune de Chêne-Bourg
- 1 secrétaire

Depuis le mois de juin 2020, les bureaux de la Police municipale se trouvent dans le bâtiment du guichet communal, situé à l'avenue Tronchet 13A. Ce déménagement a permis de mettre à disposition des agents de plus grands locaux et au service de disposer d'une réception au public spécialement dédiée.

# SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE

En 2020, la crise sanitaire a impliqué un ajustement du travail de la Police municipale, qui a dû faire face à de nouvelles tâches dans son quotidien. Les restrictions sanitaires imposées par la Confédération et le Conseil d'Etat genevois ont nécessité un suivi particulier mené par les agents et des contrôles et interventions spécifiques.

Pour 2020, les interventions de la Police municipale liées au Covid ont représenté 1334 heures sur un total de 3408 heures.

Types d'interventions Covid :

- Réponses aux questions et inquiétudes des citoyens
- Gestion des véhicules, propriétaires en isolement
- Mise en place des mesures sanitaires dans les magasins
- Mesures port du masque
- Respect de la fermeture des restaurants et cafés
- Contrôles des rassemblements de personnes
- Mise en place des patrouilles rive gauche sur réquisitions de la centrale d'engagement

Sur le plan organisationnel, la Police municipale de Thônex était engagée depuis 2018 dans un **contrat local de sécurité** (CLS) avec le Canton de Genève. Au début de l'année 2021, la Ville de Thônex a décidé de résilier cet accord, en raison de son caractère trop contraignant ne permettant pas ou peu de flexibilité et d'adaptation nécessaires aux opérations communes sur le territoire. Un rapprochement a toutefois été initié avec les communes de Chêne-Bourg et Veyrier pour renforcer la collaboration entre les Polices municipales.

Cette politique s'est traduite dans un premier temps par la signature d'une **convention de partenariat** portant sur le poste antenne de la Police municipale de Thônex, situé à la rue de Genève 91. Ainsi, ce poste mutualisé permet à la Police municipale de Thônex d'exercer ses activités courantes et aux polices municipales des trois communes de bénéficier d'équipements nécessaires permettant de procéder à des auditions ou des arrestations.



En juin 2022, le rapprochement entre les Polices municipales de Thônex et Chêne-Bourg se poursuit, avec la signature d'une convention intercommunale visant à permettre aux contrôleurs du stationnement de travailler conjointement sur l'ensemble du territoire des deux communes pour :

- Améliorer le contrôle sur l'ensemble des deux territoires
- Renforcer la collaboration intercommunale
- Disposer d'une équipe comprenant deux contrôleurs Chêne-Bourg et une contrôleur Thônex
- Intensifier le nombre d'heures de contrôle
- Pallier le manque d'effectif actuel avec 3 EPT
- Bénéficier d'un badge commun

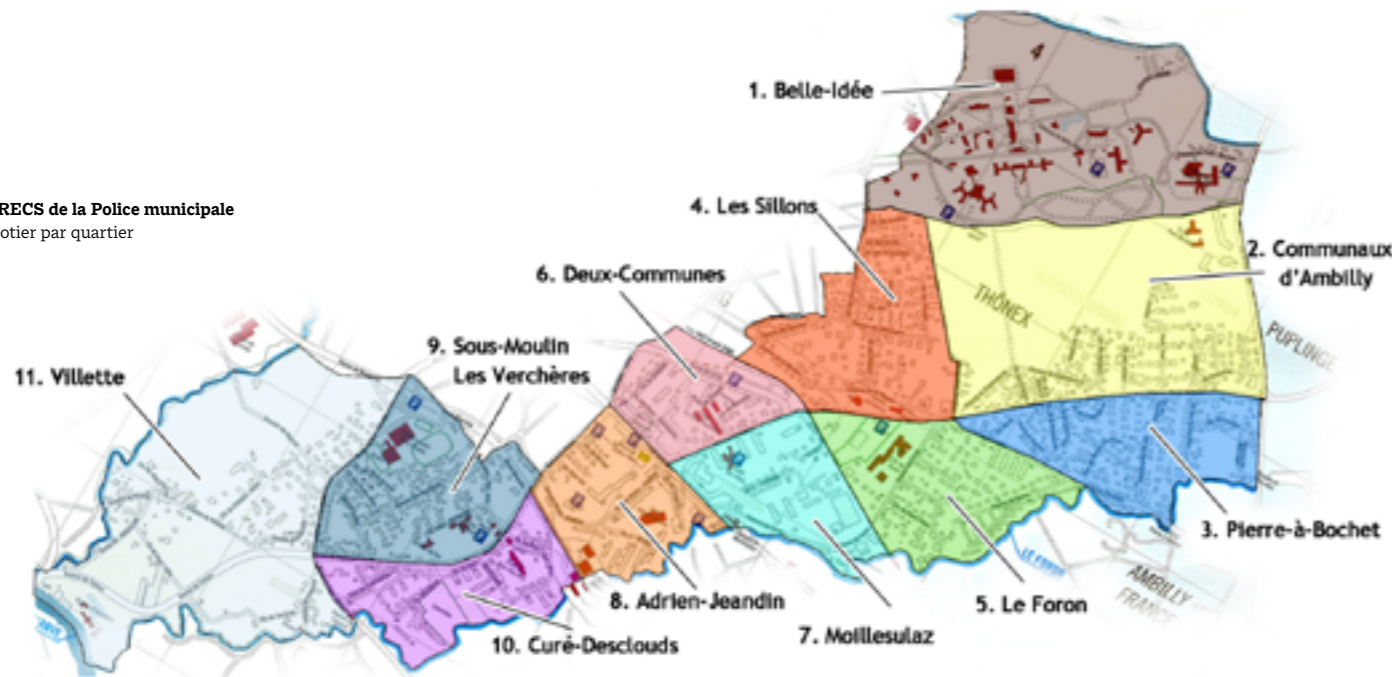
La collaboration entre les deux corps devrait s'intensifier, avec un projet de convention entre les Polices municipales de Thônex et Chêne-Bourg prévu pour le second semestre 2022.



Depuis maintenant plusieurs années, la Police municipale de Thônex fonctionne sous la forme d'un concept d'îlotage, consistant à répartir l'ensemble des agents îlotiers dans chacun des 11 secteurs de la commune. Cette structure offre une plus grande proximité, une meilleure collaboration ainsi qu'une plus grande sécurité dans les quartiers, permettant aux citoyen-ne-s de s'adresser directement à un référent. Il en découle ainsi un meilleur suivi des affaires du secteur, un contact facilité avec la population ainsi qu'une présence accrue dans chaque quartier.

> **Contrôleurs du stationnement**  
Polices municipales de Chêne-Bourg et Thônex

> **GIRECS de la Police municipale**  
Un îlotier par quartier



Pour renforcer le sentiment de sécurité et limiter le risque de déprédations ou de cambriolages durant les périodes de vacances d'été, la Police municipale a poursuivi son opération 3V « **Veille Villa Vacances** » durant l'été 2021. Cette opération permet aux locataires et propriétaires de villas d'annoncer leurs absences prolongées durant les mois de juillet et d'août, permettant aux patrouilles de la Police municipale d'effectuer des patrouilles nocturnes régulières, mais aléatoires dans les secteurs concernés, pour dissuader les cambriolages ou autres actes délictueux.

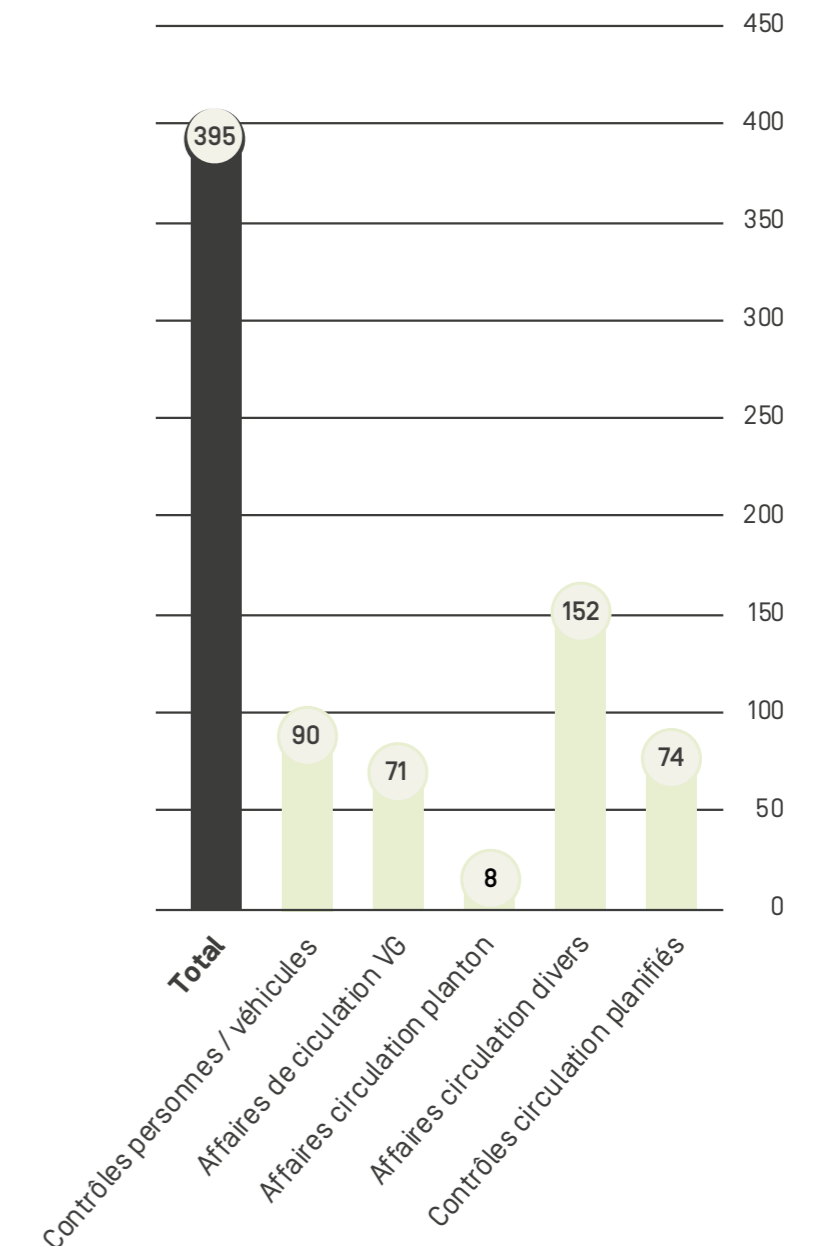
Outre le maintien de la sécurité dans la commune, la Police municipale a également lancé différentes **campagnes de sensibilisation** destinées aux habitant-e-s. En septembre 2020, celle-ci s'est par exemple attelée à la question des véhicules électriques, dans l'optique de rappeler la législation qui entoure des véhicules en forte émergence et dont les modalités de circulation restaient parfois peu claires, même pour leurs utilisateur-trice-s. Cette campagne s'est traduite par l'envoi d'un flyer tout-ménage ainsi que la distribution de guides des bonnes pratiques pour leurs utilisateur-trice-s.

Au début de l'année 2021, une campagne sur la mise en place de standards minimums de sécurité dans les immeubles a été lancée, dans un premier temps en phase-test dans un secteur uniquement de la ville, puis de manière généralisée sur l'ensemble de la zone urbaine. Cette campagne vise, à travers l'attribution de points selon une liste constituée de 15 points de contrôle, à encourager les régies et les propriétaires d'immeubles à améliorer la sécurité des allées et des lieux communs des immeubles locatifs, ceci dans le but de lutter contre les incivilités et le sentiment d'insécurité des locataires.

En mai 2022, la Police municipale de Thônex organisait, en partenariat avec la Commune de Chêne-Bourg, une journée de prévention sur le thème de la mobilité douce, visant à informer les différent-e-s usager-ère-s pour une meilleure cohabitation et une plus grande sécurité.

Durant le 1<sup>er</sup> semestre 2022, les agents sont allés rencontrer tous les élèves de 5P et 6P de l'école Belle-Terre, ainsi que dans les deux classes d'accueil comprenant des 4-5-6-7 et 8 P, afin de leur donner un **cours de prévention sur la sécurité routière**. Dans les autres écoles de Thônex les interventions ont eu lieu dans le courant des mois d'octobre-novembre 2021. Parallèlement, la Police municipale, les TSHM ainsi que l'îlotier de police cantonale ont également proposé une présentation des services aux élèves de 8P. Cette présentation était centrée sur le thème du passage de l'école primaire au cycle d'orientation.

**Affaires de circulation**



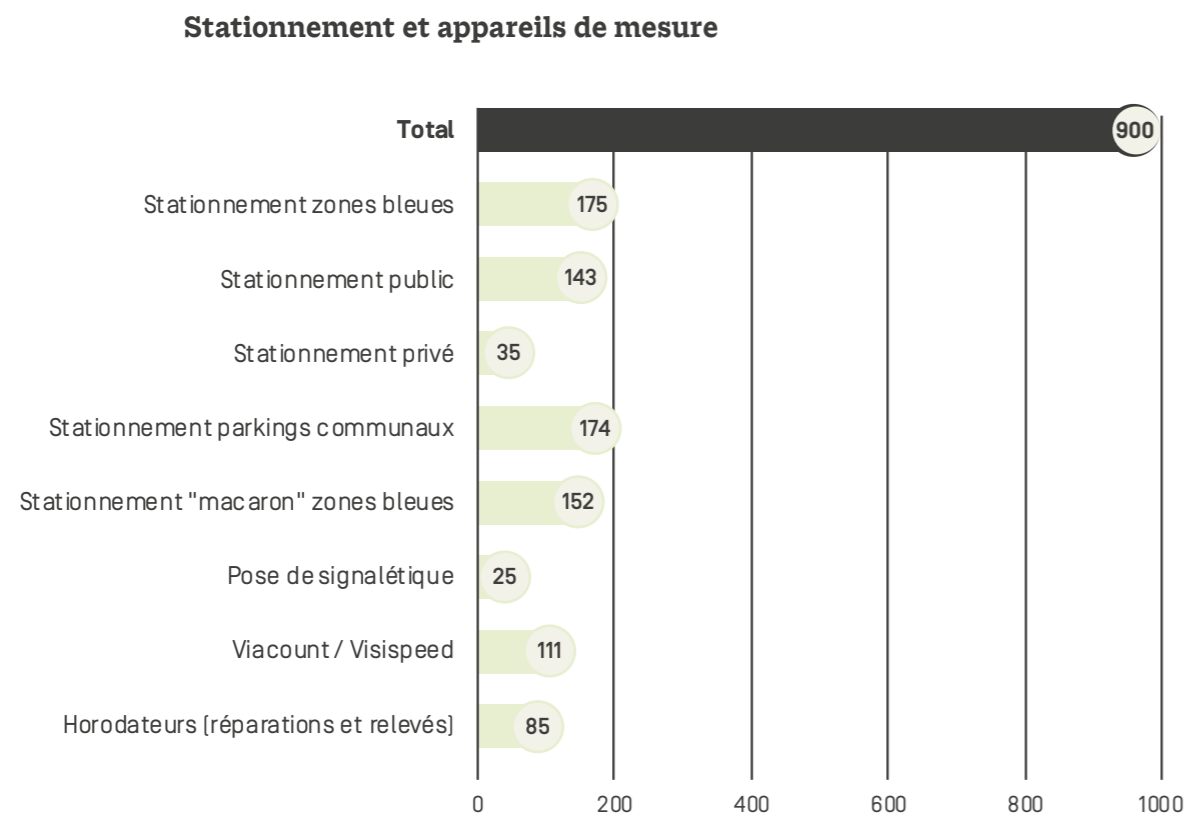
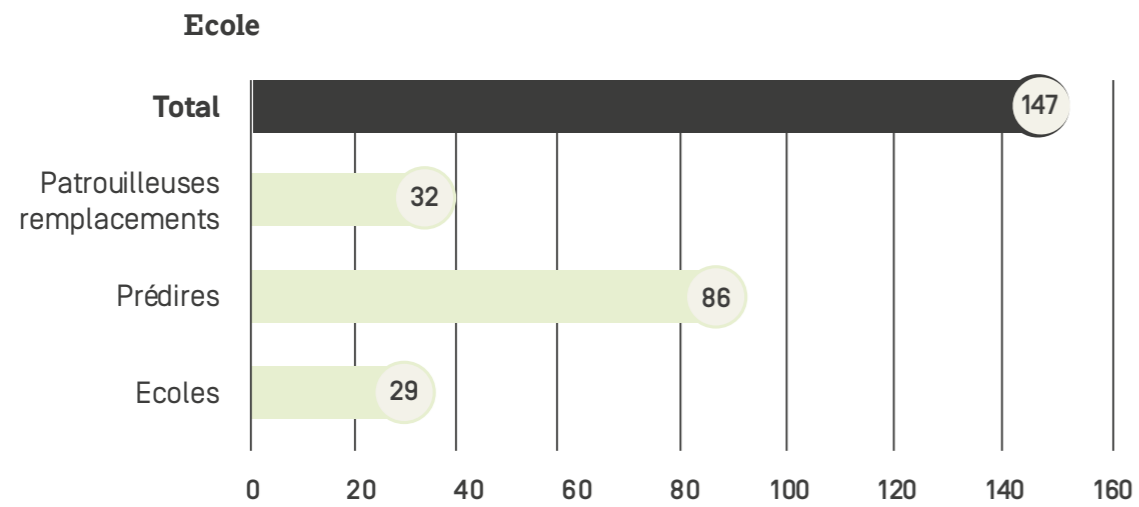
Les contrôles de circulation planifiés sont prévus par le service de la Police municipale, en fonction des différentes problématiques récurrentes rencontrées sur certains secteurs.

Les affaires de circulation VG regroupent les interventions concernant des véhicules gênants, lesquelles aboutissent principalement à un enlèvement de véhicule.

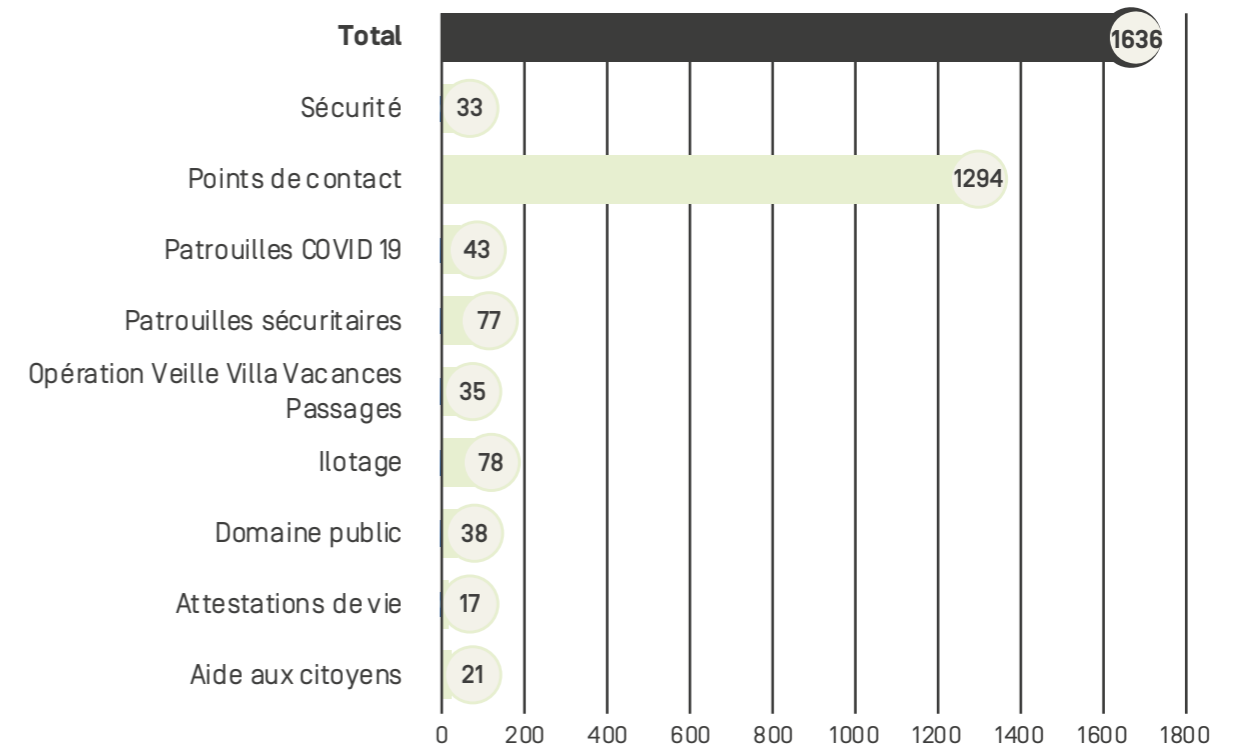
Les affaires de circulation diverses impliquent toutes les doléances qui ont un rapport avec la loi sur la circulation routière.

La statistique d'écoles reprend, entre autres, les présentations faites dans les classes 5P et 6P concernant une sensibilisation sur la sécurité routière et les interventions liées à la gestion du bruit, les avis de disparition, les dégâts.

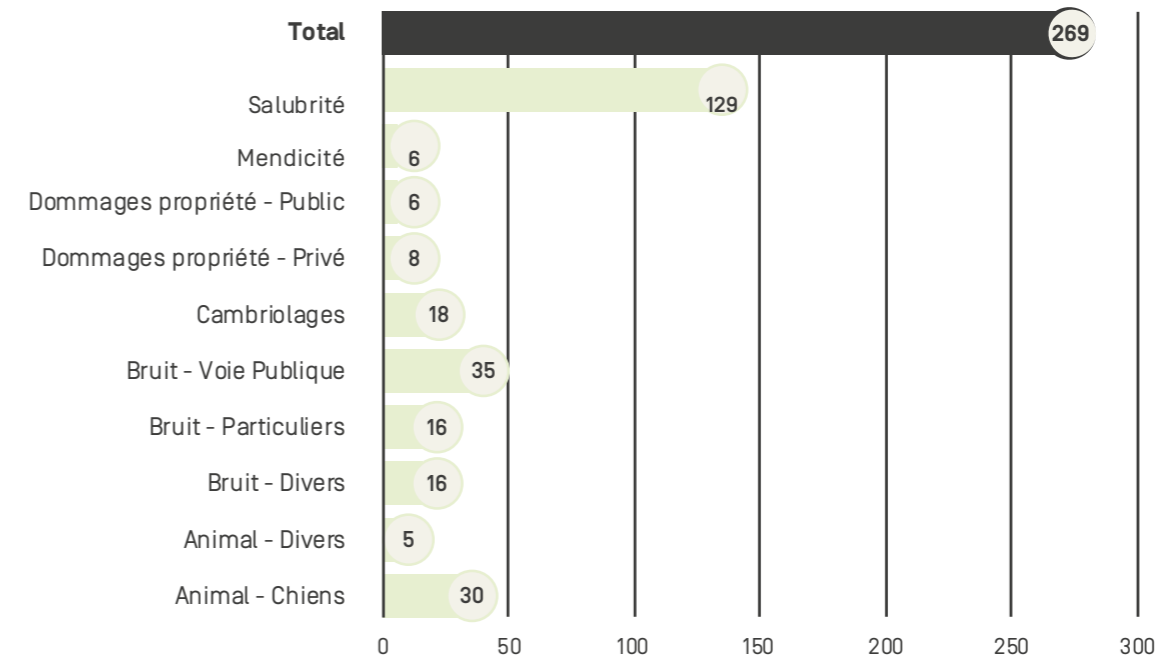
Les « PreDiR » sont des actions de prévention-dissuasion-répression menées à chaque rentrée scolaire.



### Domaine public - Sécurité



### Domaine public - Divers



Dans les patrouilles sécuritaires sont comptabilisés les 34 CLS à raison de 3 par mois (36 par année).

Dans le domaine public, on constate 129 interventions concernant la salubrité. Pour la plupart, ces interventions concernent des dépôts sauvages d'encombrants: les enquêtes des agents se font auprès du concierge ou du voisinage.

Il faut également compter avec les installations de sites sous vidéo protection, notamment les écopoints. Toutes les infractions au Règlement communal sur la gestion des déchets doivent être rapidement visionnées et sanctionnées selon les cas.

**Dicastère: M. Bruno da Silva**  
**Responsable: Mme Vanessa Dahan**  
**Postes ETP: 3.4 ETP + 1.8 stagiaire**  
**Nombre de collaborateurs: 7**

# SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE

## **Mesures d'urgence** **Covid-19**

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19 et la nécessité de devoir mettre en place rapidement différentes mesures d'urgence. Parmi celles-ci, une distribution d'aide alimentaire a été organisée de manière concertée par les communes des Trois-Chêne à la salle des fêtes, en partenariat avec les Colis du cœur et le Département de la cohésion sociale (DCS). Du 27 juin au 19 septembre 2020, 4'443 colis ont été distribués, à raison d'une fois par semaine à 2'410 foyers chênnois. D'une valeur d'environ 20 francs, chaque colis comprenait des fruits, des légumes, des aliments de première nécessité, des œufs ou encore des produits d'hygiène de base. Cette mesure d'aide a été rendue possible grâce à l'engagement d'une centaine de bénévoles issus d'associations locales, d'employé-e-s communaux-ales, de conseiller-ère-s municipaux-ales ou encore de citoyen-ne-s. La distribution s'est arrêtée le 19 septembre 2020, en raison de la réfection du plafond de la salle des fêtes et a été déplacée sur le site de Caran d'Ache, au chemin du Foron.

Des livraisons de courses ont été mises en place durant le Covid, effectuées par le personnel communal libéré et les astreints de la protection civile.



## Administratif

153

seniors et

322

juniors ont profité d'une subvention TPG pour un montant total de 23'750 francs

### Réorganisation du service de la cohésion sociale

L'année 2021 a été marquée par la restructuration du service de la cohésion sociale. Face au développement urbain de la ville et de sa croissance démographique, il devenait nécessaire de structurer l'action publique. Redéfinition de sa mission, nouvelle articulation du travail autour de cinq pôles majeurs (administratif, prestations sociales individuelles, jeunesse, seniors et quartiers), arrêt du service des correspondants de nuit ou encore engagement de personnel: le service a connu de grands changements. Ainsi, avec l'arrivée d'une assistante sociale en septembre 2020, d'une Cheffe de service en mai 2021 et d'un chargé de mission cohésion sociale en septembre 2021 pour permettre un travail de diagnostic des besoins au sein des quartiers, le service a pris une ampleur nouvelle. L'équipe a par ailleurs été complétée par une stagiaire maturité dès août 2020, ainsi que d'une stagiaire maitrisante en sociologie dès octobre 2021.

### Subventions

Le service de la cohésion sociale est en charge de l'attribution de subventions à des organismes sans but lucratif. Trois types de subventions existent:

- **Aide humanitaire** (projet d'aide à l'étranger): en 2021, 18 associations ont demandé

à renouveler une subvention communale, 11 ont demandé une nouvelle subvention et 30 demandes de la part d'associations ont été refusées. Au total, 95'000 francs ont été attribués sur un budget de 100'000 francs.

- **Aide sociale** (projet d'aide dans le canton de Genève): en 2021, 18 associations ont demandé à renouveler une subvention communale, 6 ont demandé une nouvelle subvention et 29 demandes de la part d'associations ont été refusées. Au total, 88'000 francs ont été attribués sur un budget de 100'000 francs.
- **Aide en faveur de la jeunesse** (aide qui œuvre sur le canton de Genève pour les personnes de moins de 18 ans): en 2021, 4 associations ont demandé à renouveler une subvention communale, 3 ont demandé une nouvelle subvention et 1 demande a été refusée. Au total, 27'000 francs ont été attribués sur un budget de 15'000 francs (report des 12'000.- non dépensés du budget des aides sociales).

Durant l'été 2021 le processus de demande de subvention a été digitalisé pour une meilleure efficacité du traitement des demandes. Désormais, les demandes s'effectuent directement en ligne sur le site internet de la Ville de Thônex.

En 2021, le service de la cohésion sociale a développé un système de subventions TPG pour les jeunes et les retraités. Ainsi, du 1<sup>er</sup> février au 30 novembre, les 800 premiers juniors (de 6 à 24 ans révolus) et 200 premiers seniors qui effectuaient la demande pouvaient acquérir une subvention financière de 50 francs sur l'acquisition ou renouvellement de leur abonnement annuel de transports publics unireso ou Léman Pass. Au total, 153 seniors et 322 juniors ont bénéficié de cette aide financière pour un montant total de 23'750 francs de subvention. L'opération a été reconduite en 2022 avec une participation financière augmentée à 100 francs par personne pour les 100 premiers seniors et 400 premiers juniors.

Dans le cadre de sa politique en matière de coopération au développement, la Ville de Thônex a conclu un partena-

riat avec la Fédération genevoise de coopération (FGC) par le biais d'un accord cadre, entré en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. La FGC regroupe une soixantaine d'organisations actives à Genève dans la solidarité internationale, la coopération au développement, la sensibilisation et l'information du public sur les relations Nord-Sud. A travers cet accord, la Ville de Thônex, par le biais de sa commission sociale, délègue la gestion de 70'000 francs à la FGC, mais définit ses objectifs de développement durable prioritaires. La FGC soumet 7 dossiers par année, à l'automne, à la commission sociale pour décision.

### Durant l'été 2021 le processus de demande de subvention a été digitalisé pour une meilleure efficacité du traitement des demandes

Sur le plan événementiel, le service de la cohésion sociale a organisé, en collaboration avec le département des finances de l'Etat de Genève, en février 2022, une **journée d'accompagnement à l'utilisation des e-démarches**. Ouvert à tous, gratuit et sans inscription, cet événement permettait au public de se faire accompagner par des spécialistes de l'Etat pour ouvrir rapidement leur compte e-démarches (démarches administratives en ligne). La présence de la fiduciaire BECO offrait un volet supplémentaire en permettant de se familiariser avec les outils de déclaration fiscale en ligne. Au total, une trentaine de comptes e-démarches ont été ouverts durant cet événement.

En mai 2022, le service de la cohésion sociale, en partenariat avec le CAD, Centre d'animation pour retraités de l'Hospice général, a organisé une **séance d'information concernant les prestations financières à la retraite**, destiné aux pré-retraités, jeunes retraités, retraités confirmés et personnes s'occupant de parents/connaissances âgés. Cet événement visait à permettre aux seniors et à leur entourage de trouver les informations nécessaires pour faire valoir leurs droits et ainsi maintenir/améliorer au mieux leur qualité de vie au quotidien, en disposant de réponses solides à leurs préoccupations financières, de contacts adéquats pour une meilleure prise en charge, ainsi que d'un suivi optimal.

## Prestations sociales individuelles

### Permanences

Le service de la cohésion sociale propose différents types de permanences pour ses habitant-e-s.

**Permanence administrative:** en collaboration avec l'Hospice général, cette permanence offre une aide administrative aux habitant-e-s qui souhaitent de l'aide dans leurs tâches administratives (remplissage de formulaire, classement de documents, etc.) Rencontrant peu de succès, cette permanence a été interrompue à la fin du mois de juin 2021.

**Permanence assurances maladie:** durant les mois d'octobre et novembre, une permanence est proposée en partenariat avec l'Hospice général pour aider les habitant-e-s dans leurs questionnements liés à l'assurance maladie (changement d'assurance, choix de franchise, etc.). En 2021, six habitant-es ont été accompagné-e-s.

**Permanence Fondation genevoise de désendettement:** en mars 2021, la Ville de Thônex a conclu une convention de partenariat avec la Fondation genevoise de désendettement (FGD). Cet accord a permis la mise en place d'une permanence tous les deuxièmes mercredis du mois, en présence d'un-e collaborateur-trice de la FGD, pour un accompagnement personnalisé. Ce service permet aux personnes majeures, habitant Genève et remplissant les critères d'attribution, de bénéficier d'un prêt d'honneur sans intérêt pour parvenir à solder leurs dettes et retrouver une autonomie financière et sociale. En 2021, 20 dossiers ont été déposés dans le cadre de cette permanence.

**Permanence impôts:** forte de son succès, la permanence impôts a été poursuivie, en collaboration avec la fiduciaire sociale BECO. Cette permanence est destinée aux Thônésien-ne-s aux revenus modestes durant les mois de février et mars pour se faire aider dans le remplissage de leur déclaration d'impôt. En 2021, 53 personnes ont sollicité le service de la cohésion sociale pour profiter de cette permanence, aboutissant à la réalisation de 35 déclarations fiscales.

> e-démarche  
Journée d'accompagnement



## Bureau d'information sociale

Un partenariat avec le Bureau d'information sociale (BIS) en été 2021 a marqué le lancement d'une démarche de collaboration avec des partenaires régionaux et cantonaux, pour offrir une subsidiarité de prestations aux Thônésien-ne-s. Installée tous les jeudis du 8 juillet au 26 août de 16h00 à 18h00 dans la salle polyvalente Marcelly, cette permanence gratuite et sans rendez-vous avait pour objectif de venir en aide aux personnes en situation financière, sociale ou psychologique difficile, grâce à un accès direct à des professionnels. La Ville de Thônex a été la première commune du canton à héberger la décentralisation du BIS. Durant ces deux mois, 280 visites ont été enregistrées, pour une moyenne de plus de 35 personnes par permanence.

Parallèlement à ces offres, Thônex a conclu en mars 2022 des **conventions de collaboration** avec les communes avoisinantes de Choulex, Puplinge, Vandoeuvres et Presinge, pour permettre une mutualisation des prestations proposées par son service de la cohésion sociale. Cette mutualisation des prestations permet ainsi aux habitant-e-s des communes concernées de bénéficier de prestations sociales et d'un suivi par l'assistante sociale. Ces aides restent toutefois financées par la commune de résidence des bénéficiaires.



## Jeunesse

### Travailleurs sociaux hors murs (TSHM)

Travailleurs sociaux, professionnels du lien social et de la relation, ils travaillent avec et pour l'ensemble des jeunes de 12 à 25 ans. En étroite relation avec la commune, et l'ensemble des partenaires sociaux, ils œuvrent pour le « vivre ensemble » et favorisent l'intégration sociale de chacun. Durant l'été 2021, l'équipe des TSHM a développé en partenariat avec le bureau des droits de l'enfant un projet d'atelier de photographie sur le quartier de Curé-Desclouds, avec un groupe encadré par des moniteur-trice-s et animateur-trice-s. L'objectif était de permettre à l'enfant de poser un regard sur son quartier. L'expérience s'est terminée par une exposition itinérante entre Curé-Desclouds, la place de Graveson et la voie verte.

### Maison des Quartiers

La Maison des Quartiers de Thônex est un lieu où tous les âges, toutes les passions ou encore toutes les activités se mélangent. Elle s'adresse tant aux enfants qu'aux familles et propose des activités fixes et temporaires. L'année 2021 a été marquée par la restructuration du secteur enfant. Face à la demande grandissante de prise en charge, la Maison des Quartiers a développé un accueil libre le mercredi après-midi, la Zone Zen, accueillant des enfants de 8 à 12 ans, sans inscription.

Durant l'été 2021, la Maison des Quartiers a organisé un Terrain d'Aventure durant deux semaines à Curé-Desclouds. Ce temps d'accueil libre s'adressait aux enfants de 6 à 12 ans en leur proposant des activités visant à encourager le lien social, le jeu et la créativité, tout en développant leur autonomie et stimulant leur créativité.

En décembre 2021, la Maison des Quartiers a organisé sa traditionnelle fête de fin d'année en mettant sur pieds une véritable station de ski éphémère : Thônex 3000. Patinoire, piste de bobsleigh, contes sous une yourte, photomaton de montagne ou encore concert de cors des alpes ont notamment été proposés au public.

> Fête de fin d'année de la Maison des Quartiers  
Thônex 3000



> Soirée des aînés  
Avril 2022

## Seniors

La Ville de Thônex célèbre, par le biais de son Conseiller administratif délégué aux affaires sociales, les **anniversaires** (90 et 100 ans, et les 50, 60 et 70 ans de mariage) en apportant un panier garni aux personnes concernées.

Parallèlement, la **soirée des aînés** a lieu une fois par année à la salle des fêtes de Thônex. Elle permet de réunir environ 500 aîné-e-s autour d'un repas convivial. En 2021, compte tenu de la pandémie de Covid-19, cet événement a dû être annulé. En lieu et place, la pièce de théâtre « Misery » de Stephen King a été offerte en novembre à 215 seniors inscrits à cet événement.

En 2022, la **soirée des aînés** s'est déroulée au mois d'avril à la salle des fêtes. Les convives ont ainsi pu profiter d'un spectacle de magie de Gianfranco, avant de savourer le repas préparé par l'Auberge communale.

Chaque année, en collaboration avec Buchard Voyages, un **séjour pour les seniors** d'une semaine est également organisé. Initialement prévu en 2020, puis reporté d'une année, un voyage aux Dolomites, Tyrol du Sud, était prévu du 16 au 22 mai 2021. En raison des restrictions sanitaires imposées par le Covid-19, ce voyage n'a pas pu avoir lieu en 2021. Il a été reporté à l'été 2022.

Chaque année, le service de la cohésion sociale propose un repas le 24 décembre à midi (**Noël des aînés**) à toutes les personnes en âge de retraite et habitant officiellement Thônex. Ce repas convivial et solidaire est généralement servi par l'Auberge communale de Thônex. En 2020, en raison des mesures sanitaires, le repas a été annulé et remplacé par la livraison de paniers. En 2021, 52 aîné-e-s ont participé à ce repas.

### Sortie biennale

Chaque deux ans, la Ville de Thônex organise durant l'automne une sortie destinée à ses aîné-e-s. Habituellement, cet événement réunissait entre 250 à 300 aîné-e-s pour une journée de visite dans un lieu emblématique. L'objectif de cette sortie est de lutter contre l'isolement des seniors grâce à une activité subventionnée en grande partie par la commune. En octobre 2021, la sortie biennale s'est transformée en sorties biennales 2.0 : compte tenu de la crise sanitaire, le service de la cohésion sociale a fait le choix de proposer une alternative de sept sorties en petits groupes avec des thématiques différentes. Un large choix de destinations a été proposé : Pléiades, Oberland bernois, GoldenPass, descente du Rhône, Alimentarium ou Glacier 3000. Au total, 253 aîné-e-s ont participé à ces sorties.

En 2021,

**35**

anniversaires  
de 90 ans

**3**

anniversaires  
de 100 ans

**13**

anniversaires de  
50 ans de mariage

**10**

anniversaires de  
60 ans de mariage

**1**

anniversaire de  
70 ans de mariage

## Pôle quartier

> **BAT 26**  
Espace géré par les associations



L'année 2021 vu la création du nouveau «pôle quartier», porté par l'engagement d'un chargé de mission sociale. Ce poste est né d'un partenariat avec le Bureau d'intégration des étrangers (BIE). Afin de mener à bien la politique de cohésion sociale souhaitée, un plan d'action sur une période de deux ans a été établi et constituera le fil rouge du poste sur la durée du mandat. Par ailleurs, des diagnostics seront effectués pour chacun des trois quartiers cibles, à savoir:

- Curé-Desclouds
- Deux-Communes
- Belle-Terre

L'enjeu est la mise en place d'actions concrètes et ciblées visant à favoriser le bien-vivre ensemble.

### Curé-Desclouds

Durant deux semaines en août 2021, la Maison des Quartiers a proposé un terrain d'aventure à Curé-Desclouds, un lieu d'accueil pour les enfants, visant à l'épanouissement de ces derniers, au développement de leur autonomie et à l'encouragement du lien social, du jeu et de la créativité. Environ 80 enfants par jour ont pu participer à la construction et à la mise en place des activités.

Par ailleurs, la Ville de Thônex a pu récupérer les locaux de l'annexe de l'école du Bois-Des-Arts. Une approche basée sur la collaboration et le partage des compétences entre les différent-e-s utilisateur-trice-s du lieu a été imaginée et une démarche de consultation et de participation entre les habitant-e-s, les enfants et les porteur-euse-s du projet a été lancée à l'automne 2021 pour permettre de trouver le nouveau nom

de ce bâtiment : BAT 26. L'inauguration officielle du BAT 26 a suivi en mai 2022. Désormais, ce lieu de rencontre et d'échange, favorisant le lien, accueille douze associations de quartier qui proposent des activités et des prestations aux habitant-e-s du quartier. Dans le cadre de ce projet, l'association des habitants du quartier de Curé-Desclouds est née avec le soutien de la Maison des Quartiers.

### De nouveaux projets ont pu voir le jour grâce au BAT 26

**Permanence Point Jeunes :** Point Jeunes est le service d'information, de prévention et d'aide sociale de l'Hospice général, destiné aux jeunes

*Lieu de rencontre et d'échange favorisant le lien, le BAT 26 accueille douze associations de quartier qui proposent des activités et des prestations aux habitant-e-s du quartier*

adultes de 18 à 25 ans. Face aux différents constats de terrain et aux besoins grandissants d'une jeunesse mise à mal durant la pandémie, une permanence a été mise en place un mercredi par mois. Cette permanence est tenue par une assistante sociale et est portée conjointement avec les travailleurs sociaux hors murs.

**Permanence CEMA :** CEMA est une association à but non lucratif. Elle a pour mission de proposer des espaces de médiation généraliste. Elle propose un espace de médiation au cœur du quartier un jeudi par mois.

**Espace Parent-Enfant :** En partenariat avec l'association des Ludothèques de Thônex et l'Université des cultures de Genève, un espace

parent-enfant est ouvert une fois par mois dans chaque ludothèque. La présence d'une éducatrice du jeune enfant permet aux parents de poser des questions sur le développement de leur enfant et de les accompagner au mieux dans l'acquisition des compétences parentales essentielles.

**Ludothèque :** Auparavant, la Boîte à jeux, un espace de jeux, permettait de venir jouer les mercredis après-midi. Depuis la rentrée scolaire 2021, cet espace s'est transformé en véritable ludothèque, avec des prêts de jeux possibles, ainsi que des horaires élargis le mercredi matin, le mercredi après-midi et le samedi matin.

**Espaces de logopédie petite enfance (ELPE) :** pour aider les parents d'enfants en âge préscolaire qui communiquent peu ou mal avec leur entourage ou d'autres enfants, un espace de logopédie petite enfance a été mis en place dans le BAT 26. Tous les quinze jours, deux logopédistes accueillent gratuitement et sans rendez-vous les parents et enfants pour répondre à leurs questions, les orienter et les conseiller en cas de difficultés de langage.

### Deux-Communes

La Ville de Thônex met à disposition de la Cigüe (coopérative d'étudiant-e-s) une maison, sise à la Promenades des Oiseaux 11. Cette maison est habitée par trois étudiantes dynamiques. Elles proposent des ateliers artistiques et ludiques durant l'été, pour les enfants et les familles.



> **Terrain d'aventure**  
Proposé par la Maison des Quartiers

**Dicastère: M. Bruno da Silva**  
**Responsable: Mme Martine Küng**  
**Postes ETP: 1.8**  
**Nombre de collaborateurs: 2**

# SERVICE CULTUREL

## Culture de proximité

À travers son service culturel, la Ville de Thônex propose une offre culturelle de proximité, avec la programmation d'artistes ou de troupes majoritairement genevois ou suisses romands. La diversité des genres de spectacles proposés permet de toucher un public large et de tous horizons (théâtre, humour, musique classique, spectacles pour enfants, chanson, danse, etc.).

En raison de la pandémie de Covid-19, les **saisons culturelles** 2020 et 2021 ont été largement impactées. Les restrictions sanitaires imposées par le Conseil fédéral ont impliqué un arrêt précoce de la programmation le 16 octobre 2020, engendrant le report à une date ultérieure de quatre spectacles prévus entre le mois de novembre et décembre 2020. Au total, seuls huit des treize spectacles initialement prévus dans la programmation 2020 de la saison culturelle ont pu être joués, avec une moyenne de 96 spectateurs par représentation.

La saison 2021 n'a pu reprendre qu'en avril, avec un assouplissement des mesures sanitaires, fixant malgré tout une limite de 50 personnes pour les événements se déroulant en intérieur (mesure valable jusqu'au début du mois de juin 2021, soit pour un total de cinq spectacles).

Cette reprise de l'activité culturelle a impliqué une importante adaptation de l'organisation des représentations, selon les règles sanitaires exigées (distanciation sociale, désinfection des installations, traçage du public, etc.) Les différents spectacles n'ayant pas pu se tenir entre le début de l'année 2020 et le début de l'année 2021 ont été reportés durant le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres 2021, impliquant une suite de saison culturelle dense : au total, douze spectacles ont été présentés à l'Espace culturel du Bois-Des-Arts entre le mois de mai et le mois de décembre 2021, avec en moyenne 77 spectateurs par représentation (chiffre biaisé par la limite fixée à 50 personnes max. durant une partie de l'année)

En 2022, la première partie de la saison culturelle a pu se dérouler sans encombre. Huit spectacles ont ainsi été proposés entre le mois de janvier et la fin du mois de mai, avec une moyenne de 114 spectateurs par représentation.

Le service culturel a par ailleurs été étoffé avec l'arrivée d'une collaboratrice administrative en charge des manifestations en février 2022.

## Thônex Live

Arrêtés au printemps 2020 en raison de la pandémie de coronavirus, les concerts Thônex Live n'ont pu reprendre à la salle des fêtes de Thônex qu'en mars 2022. Jusqu'en juin 2022, quatre concerts Thônex Live ont eu lieu. A noter par ailleurs que la convention avec Opus One a été reconduite en début d'année 2022.

## Manifestations communales

Le Covid-19 a aussi mis à l'arrêt ou impacté l'ensemble des manifestations communales. Ainsi, la **Fêtes des Écoles** 2020 a été annulée, puis adaptée en 2021. En raison des restrictions sanitaires et principalement de la distanciation sociale, la manifestation a ainsi été organisée sur deux jours entiers (jeudi et vendredi) en juillet 2021, afin de réduire le risque de contact entre les enfants. Des manèges étaient installés comme à l'accoutumée sur la place de fêtes de la Mairie, mais ceux-ci étaient exclusivement réservés aux écoliers. Le cortège ainsi que la fête populaire le soir ont en revanche été annulés.

A la rentrée, en septembre 2020, l'assouplissement des mesures sanitaires et l'envie d'offrir aux habitant-e-s de quoi se divertir après de longs mois de restrictions ont permis d'organiser la première édition du **cinéma en plein air**. Un écran géant a ainsi été installé sur la place de Graveson le temps d'une soirée, pour permettre à la soixantaine de personnes présentes, installées sur des transats, de profiter gratuitement de la projection du film « Intouchables ». L'événement a été reconduit durant l'été 2021 et quatre séances ont été proposées entre la fin du mois d'août et le début du mois de septembre dans différents quartiers. Cent transats étaient mis à disposition du public à la place de Graveson, au Curé-Desclouds, à la place de fêtes de la Mairie et à la Maison des Quartiers.

Organisé conjointement avec la Maison des Quartiers de Thônex, le festival **les Rencontres musicales** n'a pas pu se tenir en 2020 et 2021 en raison de la pandémie et des restrictions sanitaires. En 2022, la manifestation a pu reprendre pour sa 6<sup>e</sup> édition et a permis la tenue de deux jours de concerts rock, punk, rap et métal à la salle des fêtes.



> **Vœux du Conseil administratif**  
De gauche à droite:  
MM. Philippe Calame,  
Marc Kilcher, Diego Esteban,  
Pascal Uehlinger et  
Bruno da Silva

En automne 2020 aurait dû se tenir l'**exposition des artistes et artisans chënois**, événement organisé tous les deux ans à la salle des fêtes de Thônex. La pandémie a une fois de plus empêché cet événement de se dérouler et il a été décidé de reporter la prochaine édition à l'automne 2022.

En décembre 2020, la traditionnelle **Fête de l'Escalade** a également été annulée. En 2021, la fête a dû à nouveau être annulée à la dernière minute. Dans l'esprit de préserver l'esprit de la fête sans toutefois prendre de risque pour la santé des participant-e-s, le Conseil administratif et des bénévoles du Comité des fêtes et du jumelage ont distribué sur la place de Graveson le chocolat de la marmite, des marrons et du thé froid.

En janvier 2021, le Covid-19 a empêché d'organiser la **soirée des vœux du Conseil administratif**. En 2022, l'événement a été repoussé au mois de mai sous la forme d'un apéritif dînatoire à la salle des fêtes, en présence des représentant-e-s des administrations, institutions, organismes en activité sur la commune et les personnes naturalisées en 2020 et 2021. M. Diego Esteban, citoyen thônésien, était l'invité d'honneur de cette soirée en sa qualité de président du Grand Conseil genevois pour l'année 2021-2022.

Depuis 2021, la Ville de Thônex est partenaire des **Schubertiades de Thônex**, un festival de musique classique. Organisé par Darryl et Damien Bachmann, issus d'une famille musicienne de Thônex, cet événement vise à proposer des concerts de musique classique accessible et haute en couleurs. La première édition s'est

déroulée du 11 au 13 juin 2021 à l'Espace culturel du Bois-Des-Arts en présence de plus de vingt talents locaux. Forte de ce succès, la manifestation a été pérennisée et une deuxième édition a été prévue du 9 au 12 juin 2022.

Selon le tournus établi entre les communes des Trois-Chêne, Thônex avait la charge de l'organisation de la **Fête nationale**, le 1<sup>er</sup> août 2021. Les risques liés à la pandémie et les contraintes liées aux grands rassemblements ont poussé les autorités thônésiennes à revoir le format de la manifestation. Celle-ci s'est ainsi déroulée sous la forme d'un tour à vélo dans les Trois-Chêne. Un cortège de vélos et de tuk-tuk transportant les magistrats des trois communes et M. Serge Dal Busco,

*Depuis 2021, la Ville de Thônex est partenaire des Schubertiades de Thônex. Ce festival vise à proposer des concerts de musique classique accessible et haute en couleur*



> **Cinéma en plein air**  
École du Bois-Des-Arts



> **Fête de l'Escalade**  
Distribution de chocolat de la marmite



> **Fête nationale**  
Balade en tuk-tuk



> **Les Schubertiades de Thônex**  
Concert à l'Espace culturel du Bois-Des-Arts

président du Conseil d'Etat et invité d'honneur de l'événement, est allé à la rencontre de la population à travers des haltes conviviales et des apéritifs dans chacune des trois communes. Après une première halte à Chêne-Bougeries et une seconde à Chêne-Bourg, le cortège a finalement rejoint la place de Graveson pour la partie officielle de la manifestation. La Compagnie des Vieux-Grenadiers a proposé une impressionnante prestation, avant de laisser la place à la partie officielle de la manifestation, avec les discours et l'hymne national. La manifestation s'est conclue par un apéritif offert au public.

**Antigel a imaginé «Raconte-moi Belle-Terre», un événement gratuit et sur mesure pour inaugurer le nouveau quartier**

En septembre 2021, la Ville de Thônex a officiellement inauguré le nouveau quartier de Belle-Terre. A cette occasion, le service culturel a fait appel à Antigel pour organiser une fête à la hauteur du projet. Cet acteur culturel incontournable à Genève a ainsi imaginé «**Raconte-moi Belle-Terre**», un événement gratuit et sur mesure dans le nouveau quartier. Rallye artistique sur la voie verte entre la gare des Eaux-Vives et Belle-Terre, audioguide, balades en tuk-tuk et TaxiBike, fresque participative, performance artistique, roller-skate party ou encore grand spectacle «**Made in Antigel**» mettant en scène plus de 40 artistes... Les deux jours d'animations ont pris

une tournure aussi festive que poétique et artistique. Au total, près de 3000 personnes se sont déplacées tout au long de l'événement pour découvrir le nouveau quartier et faire la fête.

Enfin, l'année 2022 a marqué les 50 ans du jumelage entre Thônex et Graveson. Pour célébrer ce jubilé, une grande fête a été organisée au mois de mai. Les habitant-e-s et les autorités de Thônex étaient invités à Graveson le temps d'un week-end, durant lequel ils ont pu profiter de diverses animations conviviales, telles qu'un jeu de l'oie, un marché du terroir ou encore une soirée officielle. Cette édition marquait la première organisation conjointe de l'événement, puisque plusieurs sociétés thônésiennes (ludothèque, TSHM, Rendez-vous des 55 ans et +, etc.) et artisans locaux (Chocolaterie Zeller, Château du Crest) étaient parties prenantes à l'organisation de la manifestation. Pour cette édition anniversaire, près de 200 Thônésiennes et Thônésiens ont pris part à la fête!

A noter encore qu'à l'occasion de cet anniversaire, une cuvée spéciale de vin blanc et vin rouge a été réalisée par le Château du Crest.



## Comité des fêtes et du jumelage

Composé de bénévoles, le Comité des fêtes et du jumelage organise, parallèlement aux manifestations proposées par la Ville de Thônex, une série d'événements tout au long de l'année. Plusieurs d'entre eux ont aussi dû être annulés en raison de la pandémie de Covid-19, à commencer par la **Fête de la bière et de la choucroute**, prévue en octobre 2020. En 2021, la manifestation a pu avoir lieu comme d'habitude dans la salle des fêtes, où le public a pu profiter d'une soirée au son d'un orchestre bavarois, pour déguster de délicieuses bières locales et étrangères et une savoureuse choucroute.



> **Concert de Noël 2021**  
Trio Swisstet

En décembre 2020, le **Concert de Noël** a également été annulé, de même que **ThôNoël**, prévu quelques jours plus tard sur la place de Graveyson. En 2021 cependant, ces événements ont pu reprendre du service. L'Eglise Saint-Pierre a ainsi accueilli le trio Swisstet qui a présenté son concert « Christmas Standard » lors d'un Concert de Noël aux sonorités jazz. ThôNoël pour sa part était de retour peu après sur la place de Graveyson, en présence de différentes sociétés et associations communales, présentes pour proposer leurs produits artisanaux. Pour cette édition, les bénéfices de l'événement ont été reversés à l'association le CARÉ, lieu d'accueil d'urgence sociale de jour.

En février 2021 aurait dû se tenir le traditionnel **tournoi de jass** par équipe. Celui-ci a malheureusement aussi dû être annulé en raison de la crise sanitaire. Le Comité des fêtes et du jumelage a par la suite décidé de plus organiser cet événement en raison du faible nombre de participant-e-s.

Au printemps 2021, le vide-grenier proposé dans le cadre de la **Fête du printemps** a pu avoir lieu sous un format réduit. Quelque 80 stands se sont ainsi installés sur l'avenue Tronchet et le préau de l'école Marcellly; la bourse aux géraniums a également ravi les amateurs de fleurs. En mai 2022, la fête a repris sa forme habituelle, sans limite de nombre d'exposant-es et en présence d'une buvette et de stands de restaurations.



> **Fête du printemps**  
Vide-grenier sur l'avenue Tronchet



> **Fête de la bière et de la choucroute**  
Avec l'orchestre Gallisch Brezel



# PRESTATIONS À LA POPULATION

## Ecoles et jeunesse

**T**hônex compte sur son territoire cinq écoles: Adrien-Jeandin et Bois-Des-Arts sur la partie Sud du territoire, Marcelly, Pont-Bochet et Belle-Terre sur la partie Nord de la commune. Pour l'année scolaire 2020-2021, la Ville de Thônex comptait au total 1'132 écoliers.

La **Fondation en faveur de la jeunesse de Thônex**, une fondation de droit privée subventionnée par la Ville de Thônex, est en charge de créer, développer et exploiter toute activité de la commune en faveur de la jeunesse, notamment par la création et l'exploitation de crèches, jardins d'enfants, de garderies et d'institutions en charge de l'accueil familial à la journée.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la directrice des structures d'accueil petite enfance de Thônex (SAPET) a quitté son poste au sein de la Fondation en faveur de la jeunesse de Thônex. Le Bureau de la Fondation a alors étudié la possibilité de créer un poste pour une personne en charge de la direction de la Fondation, soit de l'ensemble de ses activités. À la suite d'un long processus de recrutement, M. Guillaume Ducret a débuté son activité au sein de la fondation en qualité de directeur général dès le 2 mai 2022.

Suite au départ de la directrice et de l'engagement du nouveau directeur général, une **nouvelle organisation** a été mise en place. La clé de voûte du dispositif repose sur la conversion des adjoint-e-s pédagogiques en adjoint-e-s de direction. Les adjoints de direction gèrent tant les aspects pédagogiques qu'organisationnels liés à leur site. L'accompagnement et le suivi des collaborateur-trice-s sont également de leur responsabilité, avec si nécessaire le soutien du service administratif.

5

écoles à Thônex

1'132

écoliers en 2020-2021



Pour ce qui concerne les **structures d'accueil petite enfance**, la période a été marquée par la fermeture de l'EVE Chapelly, au profit du nouvel EVE Clair-Val, ouvert le 12 avril 2021. La libération des locaux de l'EVE Chapelly a permis de mettre cet espace à disposition de l'école Adrien-Jeandin pour une classe d'appui et une ludothèque, après quelques travaux d'entretien.

Par ailleurs, durant la période 2020 et 2021, la FJT a dû mettre en place des plans de protection et gestion de crise en lien avec la crise sanitaire du Covid-19.

Après la reprise des activités des **restaurants scolaires** en janvier 2020 par la FJT, une Instance consultative de proximité (ICP) a été mise en place, permettant de réunir les différents partenaires de la fondation et les parents. Cette ICP a permis de revenir sur le fonctionnement des restaurants scolaires. Le règlement provisoire a été modifié, notamment pour être en adéquation avec les conditions générales du GIAP.

A la rentrée 2021, la FJT a demandé et obtenu le label Fourchette Verte pour le nouveau restaurant scolaire de Belle-Terre (les autres restaurants scolaires de la FJT y étant déjà affiliés).

Le cuisinier des structures d'accueil petite enfance a obtenu le label Fait Maison pour les SAPET.

Par ailleurs, un important travail de recouvrement a été fait par l'administration pour encaisser les factures non payées des repas des restaurants scolaires dont certaines dataient d'avant la reprise de ce secteur par la FJT. Des arrangements de paiements avec certaines familles, des rappels, et éventuellement des mises aux poursuites ont été mises en place. Les impayés diminuent chaque année grâce au travail effectué par la FJT.

Thônex compte trois **ludothèques**, gérées par l'association de la Ludothèque de Thônex : à Adrien-Jeandin, à Belle-Terre et au Bois-Des-Arts. Depuis 2020, le taux d'activité global des ludothécaires a augmenté de 20% à 30% en 2020, de 30% à 60% en 2021 et de 60% à 80% en 2022. A noter qu'une responsable des ludothèques a été engagée à 20% en 2022.

## Sport

Depuis 2017, Thônex organise l'événement **Thônex se bouge**, pour promouvoir les activités sportives auprès des enfants. Cet événement permet de réunir le temps d'une fin de journée les clubs sportifs de la région pour qu'ils présentent leurs activités aux enfants, proposent des démonstrations et petits jeux et offrent des renseignements aux parents quant aux cours proposés. En mai 2021, l'événement a réuni 21 clubs sportifs dans le préau, la salle de gym et l'agorospace de l'école Marcelly et a rencontré un grand intérêt de la part des écoliers de la ville.

En mai 2022, 18 clubs étaient présents pour une nouvelle édition qui a permis de présenter une large palette de sports, allant du football au basketball, en passant par la danse, les arts martiaux, la pétanque ou encore la gymnastique pour ne citer que ceux-ci.

Thônex accueille sur son territoire le **Centre sportif Sous-Moulin** (CSSM), organisme intercommunal, géré par les communes de Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries et Thônex. En 2021, le CSSM a subi d'importants travaux de rénovation. Ainsi, le terrain en sable (terrain D) a été transformé en synthétique pour permettre un meilleur usage. De nouveaux vestiaires ont également été construits le long de la route de Sous-Moulin et les vestiaires existants situés sous la tribune principale du terrain A ont été rénovés.



> **Thônex se bouge**  
Présentation des clubs sportifs

Par ailleurs, le terrain synthétique (terrain B) a été entièrement rénové, lui permettant d'être en conformité avec les normes de l'Association Suisse de Football (ASF) pour accueillir des équipes de 1<sup>ère</sup> ligue, tout en offrant la possibilité aux premières équipes féminines et masculines de l'utiliser en cas de mauvais temps.

En parallèle, des travaux de rénovation de la buvette du stade ont été entrepris ; leur terme est prévu pour fin 2022. Le bâtiment a par ailleurs été transformé en « Pavillon des Sports des Trois-Chêne », permettant la réalisation d'une salle de réunion et de bureaux administratifs pour les six clubs sportifs (CS Chênois, SFCCF, Hockey Club des Trois-Chêne, Chênois Genève Volleyball, Chênois Genève Handball et Chêne Basketball Club). Enfin, le restaurant 3-Communes a été rénové et modernisé. En avril 2022, la halle de curling du CSSM a accueilli les Championnats du Monde Double Mixte et Senior, durant lesquels la paire suisse de double mixte s'est emparée d'argent.

	2020	2021	2022
<b>Collaborateur-trice-s</b>	<b>Nombre de forces de travail</b>		
Direction & administration	3.67	3.43	3.40
Sapet	54.43	59.85	62.18
Restaurants scolaires	na	na	1.65
Ludothèques	0.30	0.43	0.83
	<b>58.4</b>	<b>63.71</b>	<b>68.06</b>
<b>Sape Thônex</b>	<b>Nombre de places exploitées</b>		
Eve Clair-Val (Chapelly)	42	61	61
Les Bout'choux	25 matin et 6 25 après-midi		
Eve Marcelly	75	75	75
	<b>167</b>	<b>186</b>	<b>186</b>
<b>Restaurants scolaires</b>	<b>Nombre de repas servis</b>		
Bois-Des-Arts	13'641	16'938	17'713
Adrien-Jeandin	17'078	22'801	27'471
Marcelly	22'936	26'593	27'199
Belle-Terre	na	5'066	21'530
Pont-Bochet	10'063	15'818	14'157
	<b>63'718</b>	<b>87'216</b>	<b>108'070</b>
<b>Formation</b>	<b>Nombre de jours de formations hors formation initiale</b>		
	<b>119</b>	<b>179</b>	<b>621</b>
<b>Stage</b>	<b>Nombre de jours de stage</b>		
	<b>457</b>	<b>497</b>	<b>717</b>



> **Centre sportif Sous-Moulin**  
Organisme intercommunal



> **Piscine de Thônex**  
Bassin extérieur

La **piscine de Thônex** a subi les **restrictions sanitaires** liées à la crise de Covid-19 de plein fouet. De juin à novembre 2020, sa fréquentation a été limitée à un nombre maximum de visiteur-euse-s variant selon les décisions cantonales et fédérales. Entre novembre 2020 et avril 2021, l'établissement a été totalement fermé au public et son accès limité à l'école de natation et au club de plongée. Il a rouvert en avril 2021 et jusqu'en juillet, il a permis un accès très limité (entre 7 et 10 personnes en simultané) aux bas-

**Cette période de restrictions sanitaires a impliqué un important travail d'adaptation de la part de l'équipe de la piscine pour permettre de maintenir l'établissement ouvert**

sins, avant que les restrictions soient levées en juillet 2021. Cette période de restrictions sanitaires a impliqué un important travail d'adaptation de la part de l'équipe de la piscine pour permettre de maintenir l'établissement ouvert, tout en respectant les normes en vigueur. Un système de comptage a été installé en mai 2021, afin de permettre au public de suivre en temps réel la fréquentation de l'infrastructure et éviter des temps d'attente trop importants. Ces restrictions ont eu un impact sur la **fréquentation** de l'établissement: 52'165 visites ont été enregistrées en 2020 et 51'843 en 2021. Les cinq premiers mois de 2022 ont compté 24'150 entrées (sachant que le plus gros de la fréquentation se fait durant la saison estivale, non comptabilisée dans le présent rapport). Les **Jardins aquatiques** organisés par la piscine de Thônex ont continué à rencontrer un grand succès auprès du public. Ces après-midis destinés aux enfants et aux familles visent à offrir des jeux et du matériel pédagogique aux participants. Six dates ont été programmées entre novembre 2021 et avril 2022. Par ailleurs, des soirées grillades et swim party ont été proposées en juillet et septembre 2021.

Depuis plusieurs années, la Ville de Thônex a conclu un partenariat avec **Urban Training**, une

association qui propose des cours de sport gratuits pour tous dès 16 ans dans l'espace public et en présence d'un coach. En 2021, cette offre sportive a été bienvenue puisque, ces cours se déroulant en extérieur, ils n'ont pas eu à subir des restrictions sanitaires qui ont impacté bon nombre de structures sportives offrant des activités à l'intérieur. Le partenariat avec Urban Training a été poursuivi en 2022.

Pour la première fois, Thônex a accueilli le **Marathon de Genève** lors de son édition 2022. Après un départ maintenu à Chêne-Bourg, les coureurs du marathon, semi-marathon et des 10 km ont traversé le quartier de Belle-Terre avant de poursuivre leur route sur Choulex.

L'offre de matériel de sport et de loisirs a été étendue au printemps 2022 avec l'installation de casiers connectés (**BoxUp**) installés sur trois sites (parc F.-A. Châtrier, parc Elisabeth-et-Eva Tomei et nord du quartier Belle-Terre). Ces installations mettent à disposition gratuitement et en libre-service du matériel de sport aux habitant-e-s.

> **BoxUp**  
Matériel de sport mis à disposition gratuitement



## Economie publique



> **Bon de soutien**  
Aide aux commerces locaux durant la pandémie

Pour faire face aux difficultés rencontrées par les entreprises et surtout le commerce de proximité, une opération de **bons de soutien** a été lancée entre décembre 2020 et décembre 2021. Au total, 200'000 francs de bons, d'une valeur de 10 francs, 20 francs et 50 francs et valables dans 36 entreprises inscrites à l'opération, ont été vendus en un peu plus de six mois. Une limite d'achat de 500 francs était imposée lors de l'achat des bons. Destinés à venir en aide aux commerces locaux souffrant des restrictions causées par la pandémie de Covid-19, ces bons étaient subventionnés à hauteur de 20% par la Ville de Thônex. Le succès rencontré par cette opération a été immédiat puisqu'en quelques semaines seulement, 100'000 francs de bons ont été vendus à la réception de la Mairie. Cet engouement a alors encouragé les autorités thônésiennes à lancer une seconde vague au début du mois de mars 2021 de 100'000 francs de bons supplémentaires. Coïncidant avec la réouverture des magasins, l'ensemble du stock a été vendu en deux mois seulement! Les utilisateur-trice-s avaient jusqu'au 31 décembre 2021 pour utiliser leur chèque cadeau. Au total, 196'850 francs de bons ont été retournés à la Mairie par les commerces participants, représentant un montant total de la subvention communale pour cette opération de 39'370 francs.

Dans une autre démarche de soutien aux entreprises, la Ville de Thônex organise depuis 2019 un **Forum des entreprises**, conjointement avec la Commune de Chêne-Bourg. L'édition 2021 de l'événement,

> **Forum des entreprises**  
Troisième édition de l'événement

prévue initialement au mois de mars, a dû être reportée en mai en raison du Covid-19, avec une limitation de 50 personnes maximum imposée par les restrictions sanitaires. Pour cette 3<sup>ème</sup> édition, le sujet a traité des démarches administratives, à savoir les e-démarches au service des entreprises. Organisée sous la forme d'une présentation générale réalisée par des experts de l'Etat de Genève, puis d'ateliers pratiques par petits groupes dans la salle des fêtes de Thônex, la soirée a permis de présenter aux entrepreneur-euse-s présent-e-s l'ensemble des ressources et des fonctionnalités de la plateforme des e-démarches et répondre aux interrogations grâce à des ateliers pratiques réalisés par petits groupes.

La thématique abordée semble avoir séduit puisqu'une quarantaine de participant-e-s se trouvaient sur liste d'attente pour participer à l'événement. C'est pourquoi une seconde édition a été reconduite au mois de septembre 2021 et a accueilli une quinzaine de participant-e-s.

En 2022, la Commune de Chêne-Bougeries a rejoint pour la première fois le Forum des entreprises. Cette 4<sup>e</sup> édition de la manifestation organisée cette année au Point Favre, à Chêne-Bourg, a traité de la thématique de la transformation digitale des PME et de l'accompagnement des entreprises dans leur transition digitale. Après de courtes présentations du contexte et des enjeux de ce processus, une table ronde a réuni quatre experts pour aborder les enjeux liés à cette thématique. L'événement a réuni 57 participant-e-s des Trois-Chêne.



Depuis plusieurs années, la Ville de Thônex s'engage également au côté de la Cité des Métiers en accueillant une prestation de « **Recrutements en direct** », destinée à la région des Trois-Chêne, à la salle des fêtes de Thônex. Destiné aux jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage, cet évé-

nement permet de mettre en contact des entreprises formatrices à la recherche d'apprenti-e-s et de jeunes candidat-e-s. En janvier 2021 et 2022, en raison des restrictions sanitaires, les deux éditions des Recrutements en direct ont eu lieu sous la forme de visioconférences.

## Service du feu

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la compagnie des sapeurs-pompiers de Thônex comptait 50 sapeurs-pompiers :

- 4 officiers
- 2 sous-officiers supérieurs
- 8 sous-officiers
- 3 appointés
- 24 sapeurs
- 9 aspirants

En 2020, la compagnie a été engagée sur 73 interventions :

- 36 feux-fumée-odeur
- 16 interventions dues à la nature
- 12 animaux
- 9 diverses

Parallèlement, la compagnie a organisé 4 exercices de compagnie, 8 exercices PR et 6 exercices de cadres.

En 2021, la compagnie a été engagée sur 45 interventions :

- 16 feux-fumée-odeur
- 15 interventions dues à la nature
- 11 animaux
- 3 diverses

Parallèlement, la compagnie a organisé 8 exercices de compagnie, 12 exercices PR et 9 exercices de cadres.

> **Caserne des pompiers**  
40 avenue de Thônex



## Fondation pour le logement



> **Fondation pour le logement de la Commune de Thônex**  
146-148b rue de Genève

La Fondation pour le logement de Thônex a pour but de mettre ou d'aider à mettre à disposition de la population de la Ville de Thônex des logements confortables à des loyers abordables, si possible en priorité, ainsi que des places de stationnement et parkings, des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général. Parmi les membres de son Bureau, on retrouve M. Pascal Uehlinger comme Président, M. Denis Henry comme Vice-Président et M. Claude Détruche comme Secrétaire.

Sur le plan du patrimoine immobilier, la Fondation pour le logement de Thônex possède les logements suivants :

- Allée chemin du Curé-Desclouds 8 (20 logements, 25 parkings)
- Route de Jussy 20c (21 logements, 4 locaux commerciaux, 23 parkings)
- Rue de Genève 146 à 148bis (32 logements, 15 locaux commerciaux, 30 parkings)
- Rue de Genève 150 (surfaces commerciales, 18 locaux commerciaux, 14 parkings)
- Enfin la Fondation est propriétaire de trois villas qui sont louées (chemin de Miribel et avenue de Thônex)

La période 2020-2022 a été marquée par la mise en service des trois premiers immeubles de Clair-Val (PPE, locatifs, commerciaux, crèche EVE Clair-Val, IEPA...). Au sein de ce projet, la Fondation propose :

- 48 appartements HM pour le IEPA et 24 parkings
- 62 appartements en loc LGZD, de 4 à 6 pièces et 75 parkings/box
- Les surfaces commerciales de l'immeuble B accueillent la nouvelle crèche EVE Clair-Val ainsi qu'un géomètre
- 24 appartements ont été vendus en PPE, aux allées 10 et 12 chemin de Clair-Val

Parallèlement, la Fondation pour le logement a vécu la mise en service de ses trois immeubles à Belle-Terre, rachetés à la Ville de Thônex par la Fondation. 200 appartements allant du 2 au 10 pièces, sous régime HLM-LUP (20 % - soit 40 logements sous l'égide de l'Office cantonal du logement et de la planification foncière (OCLPF)), et diverses surfaces commerciales, dont celle occupée par l'antenne du Service de la cohésion sociale. Par ailleurs la Fondation est propriétaire de parking dans les sous-sols.

## IMPRESSUM

MENTIONS LÉGALES © 2023 Mairie de Thônex. Tous droits réservés. Aucune partie du présent document ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche automatique ou transmise, sous quelque format ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable de la Ville de Thônex, à moins que cela soit expressément autorisé par la loi, par une licence ou par des conditions convenues avec l'organisation de représentation des droits de reproduction pertinente.

Rédaction: Emilie Fischer  
Chargée de communication, Ville de Thônex

Conception du rapport: Blou Design  
[www.blou-design.ch](http://www.blou-design.ch)

Photographie:  
© Joseph Carlucci  
© Luca Fascini  
© CCHE  
© Maison des Quartiers de Thônex  
© Antigel  
© Jacques Philippet

Document publié par la Ville de Thônex  
chemin du Bois-Des-Arts 58, 1226 Thônex.

Des copies physiques peuvent être demandées auprès de la Mairie de Thônex, par écrit, à l'adresse suivante: Mairie de Thônex, chemin du Bois-Des-Arts 58, 1226 Thônex. Des copies électroniques peuvent être téléchargées sur les sites [www.thonex.ch](http://www.thonex.ch)



VILLE DE THÔNEX

Ch. du Bois-Des-Arts 58 - CH - 1226 Thônex - T +41 22 869 39 00 - [www.thonex.ch](http://www.thonex.ch)